



DICASTERE ÉDUCATION ET JEUNESSE

M. DANIEL VON SIEBENTHAL, MUNICIPAL

FAITS MARQUANTS.....	2
UAPE « LA CROQUETTE »	8
CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE.....	11
TRAVAIL SOCIAL HORS-MURS.....	15
ESPACE JEUNES.....	19
PASSEPORT-VACANCES	21
ADOS LOISIRS	22
CENTRE AERE.....	23
CAMPS DE VACANCES – COLONIES JOLIE BRISE/LES REPLANS ET BELLEVUE/MAUBORGET	25
PRESTATIONS PARASCOLAIRES.....	25
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES YVERDONNOIS	28
ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PESTALOZZI ET EDMOND-GILLIARD.....	28
ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE FORTUNE-BARTHELEMY DE FELICE	30
ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE LEON-MICHAUD	33

FAITS MARQUANTS

Politique de l'enfance et de la jeunesse

La politique communale de l'enfance et de la jeunesse a été décidée par la Municipalité dans sa séance du 17 janvier 2008. Elle se décline selon six orientations :

1. Politique intercommunale coordonnée, réseau, partenariat

- Commission jeunesse (stratégie, vision)
- Collaboration/communication interservices (coordination)
- Réseau romand délégués à la jeunesse (cohérence)
- Région (performance)

2. Jeunes reconnus, actifs et engagés dans leur milieu

- Soutien au Conseil des Jeunes (engagement des jeunes dans les processus)
- Accompagnement et soutien de projet (coaching, soutien matériel)
- Contribution à l'insertion professionnelle (promotion, mise en réseau)
- Promotion de l'activité de pairs, mentorat, bénévolat, volontariat (engagement pour la collectivité)
- Soutien aux sports et à la culture (vitalité, attractivité)
- Éducation à la citoyenneté (vivre ensemble)

3. Soutien aux familles et aux parents

- Développement de l'offre parascolaire et périscolaire (prévention)
- Développement de la prise en charge durant les vacances scolaires
- Appui, accompagnement et éducation des parents (coaching)
- Projets éducatifs (développement d'une culture commune)

4. Écoles, formation et intégration professionnelle

- Soutien et partenariat avec les écoles
- Soutiens aux projets scolaires et aux activités extrascolaires
- Conseil d'Établissement
- Harmonisation des horaires scolaires

- Gestion et planification du parc et constructions scolaires
- Mise en place d'un apport socio-éducatif en milieu scolaire (prévention, intégration)
- Appui à l'intégration professionnelle

5. Qualité de vie et société ouverte

- Privilégier les démarches visant l'émergence de lieux de sociabilité (tisser des liens)
- Développer et généraliser l'approche communautaire (vivre ensemble)
- Renforcement de l'équipe de travailleurs sociaux hors mur (moyens efficaces)

6. Promotion de la santé et développement durable

- Commission « jeunes et santé » (dépendance)
- Mise en œuvre d'actions de prévention
- Prévention de la violence (écoute, respect de la différence)
- Soutien à des projets visant à favoriser la connaissance, la protection et la mise en valeur de l'environnement
- Respect des principes de développement durable

Commission jeunesse

La mission de la commission jeunesse ainsi que l'élargissement de sa représentativité ont été entérinées en séance de Municipalité le 17 janvier 2008. La Municipalité a ratifié sa composition le 6 mars avec la nomination d'un membre supplémentaire le 23 octobre 2008.

Le rôle de la commission jeunesse est de légitimer la politique mise en place et de formuler des propositions et des recommandations à l'intention de la Municipalité. Sa mission consiste aussi à accompagner, évaluer et orienter la politique de la jeunesse notamment en précisant les buts et les objectifs, en définissant les stratégies ou en validant les options présentées par le service. La commission jeunesse doit également avoir une mission d'observatoire de l'enfance et de la jeunesse ainsi qu'un rôle propositionnel. La commission veille notamment à dresser un tableau d'ensemble de la condition actuelle des jeunes en ville, à repérer les changements dans l'environnement social des jeunes ou encore à apporter des informations de terrain

susceptibles d'aider à la décision l'autorité compétente.

Sa composition est la suivante :

- M. Daniel von Siebenthal, Municipal en charge du dicastère de l'éducation et de la jeunesse d'Yverdon-les-Bains ;
- Mme Evelyne Voutaz, Préfète du Jura-Nord vaudois ;
- Mme Aude Bonnard, Municipale représentante des autorités politiques des communes membres de l'entente scolaire ;
- M. Laurent Exquis, chef du service éducation et jeunesse ;
- M. Gildo Dall'Aglio, chef du service des affaires sociales ;
- Mme Virginie Huguet, déléguée jeunesse ;
- M. Xavier Boss, président du Conseil des jeunes ;
- M. Georges Berney, directeur de l'établissement scolaire secondaire Léon-Michaud ;
- Mme Françoise Meier, directrice de l'établissement scolaire primaire Pestalozzi ;
- Mme Claude-Anne Jaquier, directrice du Semoy ;
- M. Marc Berger, directeur de la Fondation Petitmaître à Yverdon-les-Bains ;
- Mme Marie-Françoise Sommer, médecin scolaire ;
- M. Serge Freymond, premier lieutenant, police municipale ;
- Mme Catherine Pauchard, Association La Cour du Théâtre, représentante des milieux associatifs socioculturels ;
- Mme Monique Maillard, TSHM ;
- Mme Christine Logoz, Pro Senectute ;
- M. Éric Oulevay, doyen, gymnase d'Yverdon-les-Bains ;
- M. Frédy Bovet, directeur adjoint, Centre professionnel du Nord vaudois ;
- Mme Josiane Evard, représentante du Centre de rencontre et d'animation (CRA) ;
- M. Didier Gern, responsable de l'administration générale, HEIG-VD ;
- Mme Fanny Spichiger, Centre social protestant, La Fraternité.

Travaux du groupe de travail «Alcool chez les jeunes »

Les travaux se sont concentrés sur les mesures préconisées dans le cadre de la problématique liée à la surconsommation d'alcool chez les jeunes. Les actions préventives dans les manifestations festives destinées à la jeunesse et les interventions dans les bars ont été poursuivies grâce à l'excellent partenariat entre Espace Prévention, la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) et la police administrative et du commerce d'Yverdon-les-Bains.

Au vu des différents constats qui sont posés en matière de santé des jeunes, il est proposé que le groupe de travail alcool chez les jeunes évolue vers une commission « jeunes en santé » composée de ses membres actuels et élargie à d'autres professionnels actifs dans le domaine de la santé (médecin scolaire, représentants des groupes de prévention santé des écoles, Groupement romand d'études des addictions – GREA -, par exemple). En sus de la mission actuelle (alcool), la commission santé des jeunes s'attacherait à mettre en œuvre d'autres mesures de prévention et de promotion de la santé (tabagisme et autres formes d'addiction, violence, détresse psychologique, sexualité, image corporelle, etc.). Il est souhaitable aussi que cette nouvelle commission santé trouve sa légitimité dans un rattachement avec la commission jeunesse.

Maison de la jeunesse

Dans sa séance du 10 janvier 2008, la Municipalité a décidé de valider l'emménagement du service éducation et jeunesse dans le bâtiment de la rue de Neuchâtel 2. Le 6 novembre 2008, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit d'investissement de Frs 930'000.- pour réaménager le bâtiment.

Courant 2009, la mise à disposition du bâtiment permettra d'héberger la direction et le secrétariat du service, la déléguée à la jeunesse, les travailleurs sociaux hors-murs, les animateurs socioculturels ainsi que la clinique dentaire. Des espaces seront également mis à la disposition de la direction des PPLS (Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire) qui ne bénéficie pas aujourd'hui de locaux appropriés (sous-sol de l'école Pestalozzi).



Déléguée à la jeunesse

Mme Virginie Huguet a pris ses fonctions de déléguée jeunesse le 7 janvier 2008. Licenciée en Lettres, avec une orientation en cinéma, histoire de l'art et journalisme, Mme V. Huguet s'est beaucoup engagée sur un plan associatif et humanitaire. Elle a également été membre du Parlement des Jeunes de Neuchâtel, entre 1994 et 1996, et en a assuré la vice-présidence.

La fonction de délégué jeunesse participe à la mise en œuvre de la politique jeunesse de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Outre des tâches de gestion de « projets de service », elle concourt à la promotion, à la valorisation et à l'accompagnement de projets issus et conduits par les jeunes (Conseil des jeunes, par exemple), elle est en lien avec les démarches communautaires et de promotion de la santé. La déléguée jeunesse contribue également à renforcer le réseau avec les professionnels et les partenaires du domaine afin de conduire des actions concertées, complémentaires et efficaces.

Démarches communautaires / quartiers

Le projet qualité de vie s'est poursuivi dans le quartier de Pierre-de-Savoie avec notamment l'organisation des 2^e et 3^e forums. Un groupe « ressources » constitué de deux Municipaux, de chefs de service et de collaborateurs de la ville d'Yverdon-les-Bains et de partenaires de la démarche (Pro Senectute, EVAM notamment) s'est rencontré sur une base mensuelle dans le quartier pour assurer le bon déroulement du processus. Au terme de ces réunions, les membres du groupe ont poursuivi leurs échanges avec les habitants du quartier.

Un projet est en phase de préparation dans le quartier de la Vilette. Il diffère de celui conduit à Pierre-de-Savoie en ce qu'il intègre de nouveaux partenaires (Association des habitants du quartier, Association Croque la Vie), d'autres considérations (proximité de la HEIG-VD ou du lac, par exemple), ainsi qu'une dimension supplémentaire liée à la construction d'un quartier attendant : le projet de nouveau quartier « Coteau-Est » qui figure au rang des dossiers d'urbanisme majeurs de la commune. Certains développements du quartier (maison de quartier, aménagement de lieux de rencontre, places de jeux, etc.) sont ainsi susceptibles d'être discutés avec les

actuels habitants dans le cadre communautaire proposé. Le processus démarrera à la Vilette en 2009 dès l'engagement des ressources nécessaires au projet.

Ma gare ?

La Ville d'Yverdon-les-Bains s'est engagée dans un processus visant à rendre la gare attractive, vivante et conviviale ainsi qu'à renforcer sa vocation de lieu de rassemblement et de sociabilité. Les objectifs sont de faire de la gare :

- une porte d'entrée accueillante et une vitrine qui ouvre sur la ville ;
- un lieu convivial où l'on se rencontre, où l'on échange et où chacun a une place et une identité ;
- un lieu fonctionnel pour les habitants, les voyageurs, les usagers, les personnes qui y travaillent ou les badauds.

La démarche s'inscrit dans une approche communautaire. L'idée consiste en ce que les habitants et les usagers de la gare agissent sur leur environnement et deviennent acteurs dans la réalisation de changements favorables (« empowerment ») ainsi que dans l'évolution du « bien-être ensemble » à la gare. Lieu propice à la réalisation d'animations, la place de la gare doit aussi être mise en valeur en tant qu'elle participe à l'accueil et ouvre sur les activités de la ville.

Office fédéral du développement territorial (ARE)

Dans le cadre du « Rapport sur les mesures d'intégration » adopté par décision du Conseil fédéral le 22 août 2007, la Confédération entend soutenir des Projets urbains œuvrant au développement des quartiers. Le soutien est destiné à des projets de développement global de quartiers en cours (projets partenaires) dans des villes petites ou moyennes et dans des communes d'agglomération. Dans ce contexte, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a conduit un appel à projets encourageant l'intégration sociale dans un processus global et durable et selon une approche interdisciplinaire.

Fort du succès de l'expérience communautaire conduite dans le quartier Pierre-de-Savoie et des développements prévu ou en cours

(quartier de la Villette et gare), la Ville d'Yverdon-les-Bains a répondu à l'appel d'offres en lui soumettant la démarche « Développement de la politique communautaire à Yverdon-les-Bains ». L'ARE a retenu le projet yverdonnois comme projet partenaire au sein du Programme Projets urbains et lui a accordé un soutien financier de Frs 100'000.

Réseau d'Accueil de jour des Enfants d'Yverdon-les Bains et environs (RÉAjy)

Conformément à la loi cantonale, le a été constitué pour organiser l'accueil préscolaire et parascolaire dans la région. Administré par la ville d'Yverdon-les-Bains, RÉAjy assure la coordination des structures, la qualité des prestations et le développement du réseau avec les partenaires. Rattachée au réseau, la Croquette bénéficie dorénavant du subventionnement de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE). Le réseau implique également le respect de règles communes aux différentes structures : accueil en milieu familial (mamans de jour), crèches et UAPE (la Croquette). Ainsi de nouveaux critères d'accueil et une politique tarifaire ont été élaborés. Ils prendront leur effet à la rentrée scolaire 2009.

Croquette

L'offre parascolaire d'Yverdon-les-Bains est soumise à l'évolution des modèles familiaux et du rapport au monde du travail (familles monoparentales, évolution de l'activité professionnelle des deux conjoints entre autres). S'efforçant au mieux de répondre aux attentes des parents, le service éducation et jeunesse a procédé à une adaptation successive de l'offre de La Croquette. Fort de la croissance de la demande et de l'augmentation des inscriptions pour la rentrée 2008, l'accueil de nouveaux enfants a demandé d'adapter l'organisation et l'effectif du personnel pour répondre aux exigences et à la qualité de la prise en charge. En particulier, une partie des effectifs (les « grands ») a été pris en charge pour les repas de midi dans un local annexe (pavillon des Cygnes) quatre jours par semaine.

Projet de cantine scolaire aux 4 Marronniers

Des contacts ont été pris avec le directeur de l'EMS des 4 Marronniers pour discuter de la possibilité de créer une cantine scolaire dans le quartier. Malgré deux cantines scolaires à l'école du Cheminet et au Quai de la Thièle, l'ensemble des écoliers n'a pas accès à une cantine. Les élèves des écoles de la Villette, des Quatre-Marronniers ou de la Passerelle, par exemple, ne bénéficient pas de l'offre existante du fait de la distance à couvrir à pied pour rejoindre les cantines actuelles. Le projet pourrait se concrétiser pour la rentrée scolaire 2009. Il contribuerait à compléter le dispositif parascolaire mis en place par la ville.

Vacances scolaires

En complément à l'offre existante (Centre aéré, colonies à Mauborget et à Jolie-Brise ainsi que Camps des jeunes sportifs organisé par le secrétariat aux sports), le service éducation et jeunesse a étendu ses prestations durant les vacances scolaires. Le développement a concerné la Croquette qui a ouvert durant les vacances scolaires d'automne et de Pâques ainsi que l'ouverture du Centre aéré pendant les sept semaines des vacances d'été - au lieu de quatre en 2007 - pour les enfants de 4 à 10 ans

Pour les adolescents, une nouvelle prestation « Ados loisirs » a été mise sur pied sous la forme de camps d'un jour qui ont eu lieu en juillet. Divers ateliers (photographie, art et récupération, danse, etc.) de même que des sorties « fun » et sportives (spéléologie, canyoning, voile, pêche, via ferrata, etc.) figuraient au programme.

Harmonisation des horaires scolaires

En septembre 2006, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a commandité une étude sur la faisabilité et les modalités d'une harmonisation des horaires scolaires et de la mise en place d'un horaire continu dans les établissements scolaires de l'entente d'Yverdon-les-Bains et environs. Elle a décidé de procéder à la mise en consultation du rapport final. Ainsi les parents d'élèves fréquentant les établissements scolaires yverdonnois, les enseignants, les partis politiques yverdonnois, les Municipalités des communes membres de



l'entente scolaire intercommunale, ainsi que différentes associations et institutions ont eu la possibilité de s'exprimer et de faire part de leurs commentaires entre la fin de l'année 2007 et le mois de février 2008.

La consultation a montré que les propositions d'harmonisation des horaires scolaires des écoliers fréquentant l'école enfantine et les cycles primaires sont très largement acceptées. Pour les propositions d'organisation concernant les élèves fréquentant les niveaux secondaires, les avis sont partagés. Par ailleurs, si l'extension du dispositif de prestations parascolaires est acceptée par la majorité, les propositions de financement suscitent des réactions diverses.

Conseil d'établissement

Le règlement relatif à la mise sur pied d'un conseil d'établissement pour les quatre établissements scolaires yverdonnois, conformément aux articles 65 et 67 b de la loi scolaire du 12 juin 1984 a été adopté par le Conseil communal en sa séance du 11 décembre 2008. Composé à part égale de représentants des autorités communales, des parents d'élèves, des milieux et des organisations concernées par la vie scolaire (société civile) ainsi que des professionnels actifs au sein des établissements scolaires, le Conseil d'établissement vise à renforcer la relation de proximité et l'ancrage local des établissements scolaires. Il se veut un lieu d'échange d'informations et de propositions entre l'établissement et les autorités locales, la population et les parents d'élèves. Son entrée en vigueur est prévue en 2009 dès lors qu'il aura été adopté par les Conseils généraux des communes membres de l'entente scolaire intercommunale et approuvé par la Cheffe du département cantonal de la formation, de la jeunesse et de la culture.

Aspects financiers

Le diagramme ci-dessous renseigne sur l'affectation du budget du service éducation et jeunesse. Sont représentées les charges nettes du service (déduction faite des subventions fédérales ou cantonales, des participations des parents et des autres recettes), soit quelque 4.2 millions de francs à charge de

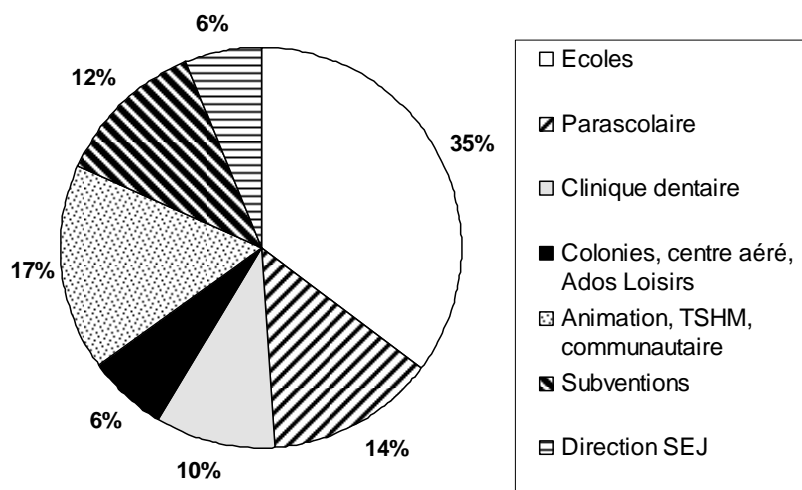
Projections démographiques et constructions scolaires

Le développement de la ville, les mutations sur le plan de l'organisation scolaire (Harmos notamment) ainsi que l'état du patrimoine immobilier scolaire (ancienneté de certains bâtiments scolaires, utilisation de pavillons provisoires, nombre de salles de gymnastique de même que la vétusté de certaines d'entre-elles) demandent d'étudier et d'anticiper les éventuelles conséquences en termes d'investissements et de constructions scolaires. Dans ce contexte, le service éducation et jeunesse a souhaité se donner les moyens de connaître les tendances démographiques à venir, d'établir un bilan de l'état et de l'adéquation des constructions scolaires actuelles ainsi que de définir les orientations futures à privilégier (planification des transformations et des éventuelles constructions nouvelles). Un premier mandat a été donné au service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS) afin de disposer d'une projection démographique des effectifs scolaires pour les communes membres de l'entente scolaire intercommunale. Un bureau spécialisé dans la fourniture de services liés aux systèmes d'information géographique a été mandaté dans une deuxième étape pour :

- déterminer et caractériser les quartiers de la ville d'Yverdon-les-Bains ;
- poser un diagnostic sur l'état du dispositif (typologie, localisation et potentiel des sites) basé sur l'analyse des bassins versants des élèves associé à chaque bâtiment scolaire ainsi que sur celle des flux vers les différents lieux de scolarisation ;
- analyser les besoins futurs en bâtiments scolaires selon les projections démographiques établies, l'état actuel du patrimoine scolaire, les divers bassins versants identifiés et les différentes contraintes de l'organisation scolaire (en privilégiant la proximité pour les jeunes écoliers et le regroupement pour les adolescents - 7P à 9P - , notamment).

la commune d'Yverdon-les-Bains, respectivement pour une partie des autres communes membres de l'entente scolaire. Les dépenses ne prennent pas en compte les charges liées aux bâtiments scolaires (investissements et entretien) et aux colonies de Jolie-Brise et Belle-Vue.

Répartition des dépenses nettes du service par type de prestations/activités



A noter qu'une part importante des dépenses relatives aux écoles concerne la facture sociale pour l'enseignement spécialisé (Frs 623'798). Les subventions sont celles allouées à la ludothèque L'Escargot, à la Broquine, au Conseil des jeunes ainsi qu'à la réalisation d'un film sur la vie d'adolescents à Yverdon-les-Bains.

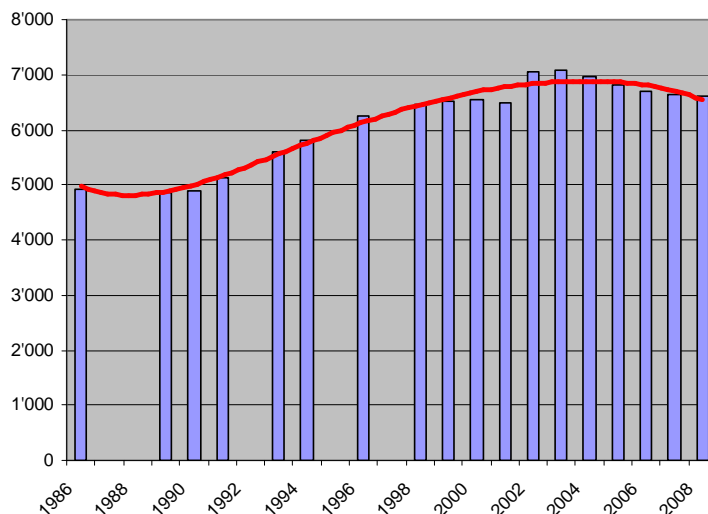
Éducation et formation

Nombre d'élèves et d'étudiants fréquentant les établissements sis à Yverdon-les-Bains (2008-2009)

	2007-2008	2008-2009
Élèves de la scolarité pré-obligatoire (enfantines)	568	578
Élèves de la scolarité obligatoire (total)	3'245	3'132
Primaires 1 à 4	1'258	1'204
Degrés 5 à 6	682	653
Degrés 7 à 9	1'120	1'105
Classes d'accueil	35	21
Classes de développement	68	68
Raccordement I et II	82	81
Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)	140	154
Centres d'enseignement spécialisé	230	221
Fondation Entre-Lacs	98	98
Fondation de Verdeil	132	123
• dont enseignement spécialisé	66	58
• dont TEM	60	59
• dont RECI	6	6

	2007-2008	2008-2009
Élèves de la scolarité post-obligatoire (total)	4'392	4'480
Gymnase	972	960
• dont division maturité	655	682
• dont division diplôme	317	278
CPNV	1'920	2'025
• dont apprenti(e)s	1'655	1'734
• dont maturité professionnelle	238	291
HEIG (environ)	1'500	1'495
Écoles privées	136	133
École Rudolf Steiner	27	22
École Aquarelle	63	73
École Courte Échelle	46	38
Insertion professionnelle	217	241
Le Repuis, Yverdon-les-Bains	136	157
Semoy	81	84
TOTAL	8'928	8'939

Évolution des effectifs de la scolarité obligatoire



UAPE

« LA CROQUETTE »

L'année 2008 a été marquée par divers changements importants : réorganisation suite au départ de l'une des responsables, ouverture durant quatre semaines de vacances scolaires, inscriptions en hausse, engagement de personnel....

Rentrée scolaire 2008

En août 2008, la demande croissante de placement d'enfants a débouché sur l'ouverture du pavillon scolaire des Cygnes pour accueillir des enfants sur le temps de midi afin de décharger St Roch. Les enfants pris en charge dans ce lieu sont des écoliers de 3^e et 4^e primaire dans un souci de cohérence au niveau de la prise en charge. Les repas sont livrés par la cuisine du Parc qui offre aussi le label « fourchette verte junior ». Les enfants



apprécient ce lieu où ils sont au calme et avec des camarades du même âge. Certains écoliers peuvent s'y rendre à pied, en particuliers ceux en provenance des Casernes. Le nombre d'enfants accueillis à St Roch est resté le même à la différence que la moyenne d'âge a baissé, la majorité des enfants étant des écoliers enfantins. Cette nouvelle répartition a demandé de repenser la prise en charge et l'accompagnement des enfants ainsi que les activités proposées. Sur le plan du personnel, l'organisation a été revue avec la constitution d'équipes spécifiques pour les premier et deuxième services à St-Roch et une autre pour le pavillon des Cygnes. Malgré l'ouverture du pavillon qui a permis de répondre à plusieurs demandes, une liste d'attente subsiste..

Vacances de Pâques et d'automne

Pour la première fois, la Croquette proposait une prise en charge durant les vacances de Pâques et d'automne. A Pâques, la prestation a concerné 21 enfants différents pour 18 familles avec une fréquentation moyenne d'une dizaine d'enfants par jour. Cette nouvelle prestation a été l'occasion pour l'équipe de réfléchir à la prise en charge et à des activités pour des enfants présents en continu durant la journée. Du fait d'une météo plutôt capricieuse, l'équipe a proposé des activités intérieures plus qu'extérieures : musée de l'art brut, Champs-Pittet, bricolages de Pâques, etc. Les enfants ont ainsi pu profiter de prendre leur temps, de jouer tranquillement, de se reposer.

L'ouverture pendant les deux semaines des vacances d'automne a été marquée par une fréquentation moyenne d'une quinzaine d'enfants. Les activités ont été très variées et des sorties ont été organisées : visite d'une ferme spécialisée dans les pommes avec fabrication de jus, visite du réservoir de Chamblon et sensibilisation autour du sujet de l'eau, marche en forêt, zoo, activités autour de la courge et bricolages notamment. Plusieurs parents ont exprimé leur satisfaction quant aux activités proposées.

Activités

Les activités proposées à la Croquette dépendent du moment de la journée. Les enfants mangeant au 2^e service n'ont souvent pas beaucoup de temps après le repas (il leur reste au mieux 20 à 25 minutes) ; c'est le

même problème avant le repas (environ 20 minutes avant de passer à table). Avant de manger, les enfants sont accueillis en salle de gym ce qui leur permet de se défouler tout en pratiquant des activités diverses encadrées par un adulte. Après le repas de midi et le goûter, les activités proposées sont le plus souvent libre : dessins, jeux de société, lecture, construction, sport, extérieur, jeux symboliques... Les activités de l'après-midi (mercredi) ou lors des journées de congé sont des activités plus longues et structurées : bricolages à thème, sorties, rallye, par exemple. A noter que les plus jeunes (classes enfantines) demandent un rythme spécifique (accompagnement à table, sieste, activités particulières) qui est parfois difficile à concilier avec un grand nombre d'enfants d'âges différents.

La connaissance de soi est régulièrement au centre de différentes activités à thème telles que la prévention dentaire, la reconnaissance de ses émotions ou le développement du goût. Ces activités visent à une meilleure connaissance de soi, de ses limites qui tendront ensuite vers un respect des autres et notamment une attitude non violente. A cet égard, un programme pédagogique sur la prévention de la violence venant du Canada a été proposé aux enfants durant 19 sessions à raison d'un après-midi par semaine. Ce programme vise à apprendre à l'enfant à se connaître et à identifier ses émotions

En fin d'année scolaire, une nuit a été organisée à la Croquette. Environ 40 enfants étaient inscrits pour cette activité gratuite et proposée bénévolement par l'équipe. Sur le thème de « la nuit », les enfants ont été répartis en groupes. Un groupe échangeait autour de la nuit, les peurs, les cauchemars, les monstres etc. Chaque enfant a pu exprimer son ressenti et ce qui lui faisait peur. Une explication du rythme du sommeil « le train du sommeil » leur a été donnée. Les enfants ont fabriqué un « attrape-rêve », sorte de gris-gris contre les peurs spécifiques de chaque enfant. Ensuite et après un bon repas, tout le monde a rejoint les rives du lac, lampes de poche à la main et gris-gris autour du cou, pour écouter un conte à la lueur des bougies. Au retour, chaque enfant a rejoint son groupe et la salle où il dormait. Le lendemain : petit déjeuner et accueil des parents par un café-croissant. Les enfants ont été ravis de cette expérience, qui a permis à certains de surmonter leur peur de dormir ailleurs qu'à la maison. Cette activité a aussi été très appréciée par l'équipe et a notamment permis de connaître les enfants



sous un autre angle en vivant un moment particuliers avec eux.

L'année scolaire s'est terminée par le traditionnel souper canadien organisé à l'Escarbille qui a permis à l'équipe et aux parents de se rencontrer et de prendre le temps de se connaître.

Organisation

Outre les horaires habituels, la Croquette a proposé des ouvertures spéciales lors de la mise en congé des élèves par les écoles. Cela a pu concerner des demis ou des journées complètes d'ouverture complémentaire.

Au niveau de la cuisine et malgré les difficultés « techniques », les repas proposés aux enfants répondent toujours au label « fourchette verte junior » et offrent une grande variété de goûts et de saveurs chaque fois réinventée (la salade peut être agrémentée de morceaux de pastèque, de dattes ou de ciboulette, par exemple). La production des repas s'oriente progressivement vers des achats de proximité. Des contacts ont été pris avec Agenda 21 dans la perspective de participer au réseau de livraison de panier-légumes de la région.

Les transports sont devenus difficiles : les bus sont pleins et les enfants sont agités. Il est souvent problématique pour les chauffeurs de se faire respecter par certains enfants. Pour pallier la situation, une collaboratrice accompagne le bus des Quatre-Marronniers qui pose le plus de difficultés (nombre d'enfants élevé, beaucoup de grands élèves pas faciles). Cette mesure a résolu les problèmes et rassuré les plus jeunes. Une question de fond subsiste cependant : que faut-il faire si un enfant se comporte systématiquement mal dans le bus ? Un groupe de travail composé de 2 à 3 personnes de l'équipe, de 2 à 3 parents et de chauffeurs devrait être constitué en 2009 afin de réfléchir aux différentes questions qui se posent en matière de transports.

Ressources humaines

En début d'année, Mme Anne-Marie André, coresponsable, a quitté la Croquette. La

réorganisation a conduit à l'engagement d'une secrétaire à 30%, à l'augmentation du pourcentage de la responsable Mme Christine Bovard et au renfort de l'équipe d'encadrement des enfants. L'augmentation du nombre d'enfants a aussi donné lieu à l'engagement d'une éducatrice, Mme Sandra Perrin et d'une auxiliaire, Mme Anne-Sophie RoCHAT. Mme Denise Jaton, cuisinière depuis 20 ans à la Croquette a donné son congé pour le 31 décembre 2008. M. Urs Nicolet- dit-Felix a été engagé pour la remplacer à ce poste. Mme Yannick Marguerat travaillant comme auxiliaire a débuté un apprentissage en cours d'emploi d'assistante socio-éducative pour une durée de deux ans. A cet égard, on notera les échanges entre apprentis assistant socio-éducatif qui ont été organisés avec la garderie « L'Arche de Noé » et les contacts qui ont été pris avec celle de « Tom Pouce » pour offrir aux apprentis une vision plus large de la profession.

Des colloques du soir ont été planifiés une fois par mois environ. Ils visent à élaborer les valeurs, les objectifs pédagogiques ainsi que les modes de fonctionnement communs. Des moments en sous-groupe - difficiles à planifier compte tenu du nombre de personnes travaillant à petit pourcentage - sont aussi indispensables afin d'organiser les activités quotidiennes.

Objectifs 2009

Poursuivre le travail sur les valeurs et l'élaboration des objectifs pédagogiques ;
mettre sur pied des activités en lien avec les objectifs ;
continuer la réflexion sur la découverte du goût et la mise en place de nouvelles saveurs ;
poursuivre la collaboration avec les familles
proposer un groupe de travail visant à créer une « charte des transports » afin de veiller au mieux à la sécurité des enfants ;
introduire les nouveaux principes tarifaires du réseau d'accueil de jour des enfants (RÉAjy) ;
anticiper la rentrée scolaire 2009-2010 (lieu, repas, transport, personnel) ;
adapter la répartition du personnel auprès des enfants.

Statistique

Occupation rentrée scolaire 2008-2009	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits-déjeuners (6h45-8h)	12	14	11	17	14
Repas de midi (11h-14h)	75	78	50	79	67
Après-midi (14h-16h)	28	29	34	32	22
Goûters (16h-18h)	50	47)	34	49	45

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Dépistage scolaire

L'année scolaire 2007/2008 a été positive pour la Clinique dentaire scolaire. Le dépistage buccodentaire a concerné 4'031 élèves. Le nombre d'enfants présentant des caries a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, mais s'inscrit dans la moyenne des dernières années. Une légère diminution du taux de catégorie III et IV (dentition nécessitant des soins/dentition négligée) a par contre pu être constatée chez les enfants des classes enfantines qui continuent d'être un peu plus touchés par la carie que les élèves des degrés primaires (voir tableaux).

Prophylaxie buccodentaire

Éducation en santé buccodentaire

Pendant l'année scolaire 2007/2008, une animation sur l'hygiène buccodentaire a été réalisée par Madame Ursula Gaillard pour toutes les classes du CIN et CYP. 216 parents ont assisté à ces séances soit en moyenne 7,4 parents par classe.

Durant le dépistage, les élèves du CYT/5 ont pu visiter l'exposition « Stop carie » et les élèves de 8e ont assisté à une séance d'information sur « les dangers du piercing dans la cavité buccale ». Au mois de novembre 2008, tous les élèves de 7e ont pu profiter d'une instruction théorique et pratique concernant l'utilisation du fil dentaire. Les quatre classes n'ayant pas pu assister à cette animation l'année dernière y ont participé cette année.

43 nouveaux élèves ont été signalés pour un suivi individuel contre 61 en 2007. Les rendez-vous manqués restent un problème, 85 en 2008 contre 93 en 2007.

Thérapie myofonctionnelle

Mme U. Gaillard a reçu 21 enfants pour une consultation en thérapie myofonctionnelle. Les demandes pour un traitement viennent de parents, mais aussi des professionnels (orthodontiste, logopédiste). Les compagnies d'assurances peinant à reconnaître cette prestation, seule une partie des enfants vus lors d'une première consultation a initié un tel traitement. En 2008, 10 enfants suivaient une thérapie myofonctionnelle.

Support pour brosses à dents :

Le support pour les brosses à dents inventé par Mme U. Gaillard a été présenté lors de la réunion annuelle de la KLIKO aux responsables des cliniques dentaires scolaires suisses. La clinique dentaire scolaire d'Arbon en a commandé 50 pour les classes enfantines. La Croquette a également installé 10 supports dans ses locaux.

Patients

Pendant l'année 2008, la clinique a effectué 1'240 consultations individuelles. Les rendez-vous sont pris directement par les parents ou alors les enfants sont référés par les pédiatres et les médecins dentistes de la région. Comme en 2007, 38 enfants en âge préscolaire (0 à 4 ans) ont été reçus en consultation contre 35 en 2006.

Traitements

Traitements conservateurs et préventifs

L'augmentation des caries constatées chez les jeunes enfants ces dernières années lors du dépistage est maintenant observable dans l'analyse des traitements prodigués. Pour 2008, les traitements conservateurs sur les

dents lactéales ont augmenté de 34% alors que le nombre de soins conservateurs des dentitions définitives est inchangé. Les traitements prophylactiques (fluoration, scellement de fissures) ont légèrement augmenté.

Pour les prestations fournies cette année 2008, le seul point négatif reste le nombre de rendez-vous manqués qui a augmenté : 232 en 2008 contre 220 en 2007, 174 en 2006 et 203 en 2005.

Sédation consciente sous protoxyde d'azote

Comme prévu le nombre de traitements dentaires sous protoxyde d'azote a fortement augmenté en 2008 : 98 contre 20 en 2007. Cette technique permet aux enfants anxieux de mieux supporter les soins buccodentaires et par la suite revenir chez le médecin-dentiste sans crainte. Cette forte augmentation met en évidence une demande réelle de prise en charge spécialisée et est le fruit du succès de ce traitement. Selon les lignes directives relatives à la qualité en médecine dentaire établi par la SSO, l'utilisation de la sédation consciente fait partie des recommandations pour une prise en charge de bonne, voire d'excellente qualité.

Une formation post graduée concernant cette technique exigeante est nécessaire. En novembre 2008, Madame Lone Neveu a participé en tant qu'institutrice au premier cours de formation à l'utilisation du protoxyde d'azote en médecine dentaire donné en Suisse romande. L'une des médecins dentistes de la clinique, Madame Elisaveta Matkova, y était aussi présente en tant que participante. L'autre médecin-dentiste, Madame Katarina Schlegel, devrait commencer sa formation en novembre 2009. La maîtrise de cette technique par toute l'équipe permettra ainsi une prise en charge de qualité pour tous les patients de la clinique.

Soins sous anesthésie générale

8 enfants ont dû être transférés à l'hôpital de l'enfance à Lausanne pour des soins buccodentaires sous anesthésie générale. Il est dommage que la clinique - qui doit « assurer l'accès aux soins de tous les enfants » (cf Vade-mecum Soins Dentaires Scolaires, Service de presse et d'information de la SSO) - , ne puisse pas offrir cette prestation aux patients qui ne peuvent pas être pris en charge à l'état vigile pour des raisons d'âge, de collaboration ou d'importance du

traitement. Une collaboration avec l'EHNV doit être envisagée afin de pouvoir pratiquer les soins sous narcose à Yverdon-les-Bains. Cela permettrait de mieux répondre aux besoins des familles et améliorerait la prise en charge ainsi que le suivi des enfants.

Organisation

Taux d'activité

Le personnel et son taux d'activité sont restés inchangés pour l'année 2008. Le taux d'activité des médecins dentistes étant toujours supérieur à celui des assistantes dentaires (200% contre 190%), l'absence d'une assistante supplémentaire s'est particulièrement fait ressentir dans un contexte d'augmentation notable de l'activité de la clinique. L'engagement d'une assistante supplémentaire à 20% - prévu en 2009 - aidera certes à pallier ce manque, mais restera insuffisant.

La responsable Mme L. Neveu se consacre 3 jours par semaine à des patients. Les 20% restants sont nécessaires à l'administration de la clinique, à différentes séances, à des discussions hebdomadaires des plans de traitements, au coaching et à la formation.

Vu l'augmentation de ces tâches et l'impossibilité de les déléguer, la responsable accumule des heures supplémentaires qu'elle n'arrive pas à reprendre.

Timbreuse

Une timbreuse a été installée dans le bâtiment de la rue de l'ancienne poste 4 au courant de l'été. La mise en place imposée de cette dernière a été difficile, mais l'utilisation de la timbreuse est finalement acceptée par toute l'équipe de la clinique. Sa gestion est une charge supplémentaire qui demande du temps à la responsable.

Réunions CDS

En plus des discussions hebdomadaires informelles, l'équipe de la clinique s'est réunie à trois reprises pour discuter de projets, parler de problèmes et échanger des idées.

Plans de traitement

Tous les plans de traitement sont discutés lors d'une réunion hebdomadaire avec Mme L. Neveu. Ce sont des moments d'échanges qui permettent d'aborder les éventuels problèmes et de prendre ensemble les bonnes décisions. Ces rencontres hebdomadaires ont permis



d'harmoniser les traitements des trois médecins dentistes et d'augmenter la qualité des soins prodigués. Elles ne sont cependant pas appréciées par tous les médecins dentistes et vécues uniquement comme des contrôles, voire comme un manque de confiance.

Formation continue

Afin de se perfectionner dans le domaine de médecine dentaire pédiatrique, les médecins dentistes ont assisté à différents cours de formation continue (médecine dentaire pédiatrique, traitements conservateurs, anesthésies indolores).

Toute l'équipe à l'exception de deux personnes a assisté à une présentation sur le sujet « préalable à la stérilisation » organisé par l'Université de Genève.

Les 3 assistantes dentaires Mmes Nicole Ducret, Andrée Grin et Rachel Guilloud ainsi que Mme Ursula Gaillard ont participé à un cours de formation pour assistantes dentaires lors du Congrès SSO à Montreux.

Mme U. Gaillard s'est en plus perfectionnée en participant à des cours de formation continue en prophylaxie buccodentaire et des cours de perfectionnement en thérapie myofonctionnelle.

Présentations

Au mois de septembre, Mme L. Neveu était invitée par la Société Vaudoise des Médecins Dentistes pour faire une présentation sur les urgences en médecine dentaire pédiatrique. Mme L. Neveu a aussi présenté ce cours aux deux médecins dentistes de la clinique au mois d'octobre.

Partenaires

Groupe « Santé »

Le groupe « Santé », composé du médecin scolaire, des infirmiers/infirmières scolaires, du médecin dentiste scolaire et de l'éducatrice en santé buccodentaire, s'est réuni à deux reprises. Ces réunions permettent de mieux connaître les activités professionnelles de chacun, de créer des liens, d'avoir des échanges enrichissants et de mettre en place des projets communs.

Établissements scolaires d'Yverdon-les-Bains

La clinique a été invitée à se présenter lors de la soirée d'information organisée par les établissements primaires pour les parents dont les enfants débutent leur scolarité. La clinique a aussi pu se présenter lors de la soirée d'information pour les parents d'élèves fréquentant l'établissement secondaire de Félice.

En début d'année scolaire, les établissements scolaires d'Yverdon-les-Bains ont malheureusement omis de distribuer à toutes les classes enfantines la feuille rose d'inscription de la clinique, ce qui n'a toutefois pas empêché la clinique d'être très sollicitée.

Espace Jeunes

La clinique a participé pour la cinquième fois au passeport-vacances organisé par Espace Jeunes. 12 enfants ont été accueillis par Mmes E. Matkova et L. Neveu pour la formation de « médecins dentistes en herbe ». Deux candidats y avaient déjà participé l'année précédente. Les enfants des écoles yverdonnoises ont démontré un niveau de connaissances des maladies buccodentaires, de leur prévention et des bons gestes en cas d'accident dentaire, supérieur à celui des enfants extérieurs au regroupement. La rencontre avec ces enfants a été très enrichissante et a donné de nouvelles impulsions dans la prise en charge des patients.

Crèches et garderies

« Sympadent »

Suite au départ de la collaboratrice de l'association Sympadent, le projet de prévention de la carie de la petite enfance prévu pour automne 2008 n'a pas été conduit. La nouvelle collaboratrice de cette association a été informée de la volonté des crèches et des garderies de la région d'Yverdon-les-Bains ainsi que celle de la clinique dentaire scolaire de mettre sur pied ce projet.

Perspectives

Toute l'équipe de la clinique attend avec impatience, mais aussi avec inquiétude le déménagement dans le bâtiment de Neuchâtel 2. Les nouvelles surfaces imposent certes des compromis, mais apporteront d'évidentes améliorations comme une stérilisation respectant les normes et une disposition des

locaux d'un service de médecine dentaire pédiatrique de qualité.

Face à la surcharge de travail, le déficit en assistante dentaire se fait particulièrement ressentir. Les assistantes dentaires doivent souvent en même temps assister le médecin dentiste, répondre au téléphone, renseigner les parents qui se présentent spontanément à la réception, donner des rendez-vous et s'occuper de la stérilisation des instruments. Ni dans les cabinets médicaux privés ni dans les autres cliniques dentaires scolaires en Suisse, le taux d'activité des médecins dentistes n'est supérieur à celui des assistantes dentaires. Cela n'est pas le cas à la clinique où les médecins dentistes essaient de pallier le déficit d'assistante dentaire en contribuant à ces

tâches. Ces conditions de travail génèrent un stress supplémentaire qui peut préjudicier la qualité du travail accompli et nuire à l'image de la clinique. En 2009, une nouvelle assistante dentaire viendra rejoindre l'équipe de la clinique. Les 20 % alloués resteront insuffisants par rapport au besoin estimé à 40%.

Le vendredi, une salle de traitement reste toujours inoccupée. La clinique espère engager une hygiéniste dentaire qui pourrait occuper le fauteuil vacant et décharger les médecins dentistes des soins prophylactiques au profit des traitements conservateurs plus rentables et exigeants leurs compétences spécifiques.

Statistiques

Dépistage

	2007 / 2008	2006 / 2007	2005 / 2006	2004 / 2005
Nombre d'élèves	4031	4005	4009	4069
Dentitions cariées	31.0%	29.3%	31.1%	35.4%
Caries classes enfantines	33.5%	36.9%	39.2%	36.8%

Traitements

	2008	2007	2006	2005
Consultations	1240	1171	970	895
Radiographies	1896	1788	1614	1582
Anesthésies	1295	1055	1135	1140
Anesthésies protoxyde d'azote	98	20		
Extractions	411	322	340	371
Amalgames	33	19	45	67
Composites sur dents de lait	752	561	608	598
Composites sur dents définitives	475	475	485	598
Scellements de fissures	673	709	468	380
Fluorations	1535	1277	946	841
Séances thérapies myofonctionnelles	64	58		
Rendez-vous manqués	232	220	174	203

Prestations facturées et participations communales en francs

		2008	2007	2006	2005
Prestations communales		92'222	78'640	91'954	37'311
Pourcentage PC / PF		21.6%	24.8%	28.4%	29.2%
Prestations facturées	Total	426'553	317'570	318'619	332'697
Prestations facturées détails	L. Neveu	168'480	132'487	133'087	141'582
	E. Matkova	178'290	120'333	120'462	132'852
	K. Schlegel	78'055	64'759	65'071	58'563

TRAVAIL SOCIAL HORS-MURS

« Un bâton à la main, vous ne ferez pas venir le chien » Proverbe bakusu, Congo.

« Qui se dit incommodé par son voisin ne sent pas l'odeur de ses aisselles » Proverbe Bobo, Burkina Faso.

« Si tu forces l'abeille à entrer dans sa ruche, sois sûr qu'elle ne fera pas de miel » Proverbe malinke.

« Tourne-toi vers le soleil, l'ombre sera derrière toi ». Proverbe maori

« Après avoir gravi une haute colline, tout ce qu'on découvre, c'est qu'il reste beaucoup d'autres collines à gravir ». Nelson Mandela

Présence et permanence hors-murs

Les TSHM travaillent auprès des personnes dans leur milieu naturel. Ils ont poursuivi leur activité en assurant une permanence à la gare, en se déplaçant dans certains quartiers ou en étant présents lors de diverses manifestations (Les Brandons, fête des voisins, caravane Stop Racisme, fête de la Musique, festival du Lombric, festival World Music aux rives du lac, portes ouvertes à Rive-Gauche, action Sida du 1er décembre 2008, projection des matchs de l'Eurofoot à la patinoire, concert de soutien pour stop suicide aux Citrons Masqués). En particulier, les permanences du mercredi à la gare ont été de précieux moments de contacts, de liens, d'échanges aussi divers que fournis. Avec le temps, les jeunes le savent et se le disent. Cette présence régulière et discrète fait émerger de riches échanges, voire de chaudes envolées ; à d'autres moments, elle donne lieu

à un premier contact vers une demande de médiation ou de coaching, par exemple.

La TSHM engagée auprès des « marginaux » est présente à la coupole (kiosk à musique) pendant le printemps, l'été et l'automne. L'hiver, ce public se disperse dans le réseau et les bistrotts.

Un TSHM a effectué des présences au centre ville certains vendredis et samedis entre 22 et 2h. Souvent seul à être dans un état de sobriété face à une population qu'il côtoie dans d'autres contextes, il a constaté le potentiel du travail de rue vers la réduction des risques et la promotion de la santé en ces circonstances. Les publics qui souffrent d'une mauvaise estime de soi, d'angoisses pour l'avenir ou d'un manque de reconnaissance ont des comportements excessifs à leur égard et à celui d'autrui. La désinhibition provoquée par la consommation d'alcool - ou d'autres produits - reste souvent le seul moyen d'atteindre un lâcher prise. Les échanges entretenus ont permis d'écouter, de désamorcer des conflits ou d'accompagner chez elle une personne ayant dépassé ses limites. Le TSHM a aussi distribué des préservatifs et de la nourriture (dons d'un snack).

Démarches communautaires

La contribution du travail social hors murs au renforcement du lien social et intergénérationnel afin de favoriser la reconnaissance et le respect mutuels ainsi que le « bien vivre » ensemble est indéniable. Dans le cadre du projet Qualité de vie conduit en partenariat avec Pro Senectute, un TSHM a



investi 30% de son temps dans le quartier Pierre-de-Savoie. Dans ce contexte, on relèvera sa participation à la préparation et à l'organisation du 2e forum qui s'est déroulé en mars. Les jeunes, bien investis dans la construction de la tente, ont proposé un atelier sur le thème de l'influence des médias. Le 3e forum a été plutôt perçu par les jeunes comme une rencontre entre les aînés et quelques habitants pour célébrer le 1er août. Les diverses rencontres autour des thèmes « structures et activités », « nuisances », « solidarité » qui ont eu lieu ont vu l'implication des jeunes du quartier aux discussions. En mai, la fête des voisins a réuni de nombreux habitants de tout âge et de toute culture.

Les jeunes ont commencé à réfléchir à la préparation du prochain forum qui aura lieu en 2009 et qui devrait intégrer pour l'occasion l'inauguration du terrain synthétique. A propos de ce terrain, les jeunes ont initié une démarche visant à élaborer la charte de son utilisation.

Le local mis à disposition des habitants du quartier au début du mois d'avril a permis l'organisation de diverses soirées de jeunes sur la base d'une gestion accompagnée par les habitants. La difficulté des adultes à faire face à l'énergie débordante des jeunes conduit à réfléchir à une présence plus constante de professionnels (animateurs socioculturels d'Espace Jeunes, par exemple). Un groupe de jeunes filles s'est constitué et a organisé une petite fête dans le local début juin. Parmi elles, l'idée d'un atelier de danse hip-hop a émergé, mais s'est avérée inadaptée au lieu à cause du bruit. La présence dans le quartier a aussi permis des accompagnements de type individuel ou collectif, vers le studio d'enregistrement, le centre Espace Jeunes, les activités Nightfoot ou le BeachSport, par exemple.

Un groupe de mamans résidentes à la rue de la Faïencerie a proposé de mettre en place une activité physique et sportive (Nordic Walking) destinée aux femmes. Un contact a été pris avec Espace Prévention pour donner suite au projet.

Dans le quartier de la Villette, un TSHM a assuré des présences les jeudis. A l'occasion de l'Eurofoot, un jeune du quartier a proposé de mettre en place un tournoi de foot inter-quartier. L'accompagnement et la valorisation de son projet lui ont redonné confiance et ont changé son image négative auprès de certains résidents du quartier. Avec un collectif de jeunes du quartier, le TSHM a également accompagné la préparation et la réalisation de

la fête du premier août sujette à des nuits turbulentes avec pétards et confrontations à la clé. Sur la place devant la Poste, un tapis de break-dance, une tente et des grillages, installés et gérés par et avec les jeunes, ont largement contribué à une ambiance conviviale. La pétarade qu'ils ont organisée dans les règles de l'art a magnifiquement clôturé la fête nationale.

A la gare (projet de gare citoyenne) et au gré des présences et des permanences effectuées, les TSHM ont informé la population du nouveau concept instigué par la ville. Une belle opportunité était ainsi offerte pour contribuer à la valorisation des personnes stigmatisées et exposées à diverses formes d'exclusion. Un groupe de jeunes pairs a ainsi construit son propre questionnaire en vue de conduire des entretiens auprès de la population. Un autre groupe a préparé une soupe et offert des boissons chaudes aux passants et usagers de la gare. Le but était de favoriser la rencontre avec la population et de participer à un projet où les ressources des jeunes sont mises en exergue.

Accompagnements individuels

Les TSHM assurent des accompagnements individuels auprès des jeunes pour leur redonner du pouvoir d'agir sur leur quotidien. Ils exercent leur activité en particulier au niveau du renforcement social (en brisant l'isolement et en favorisant le contact avec les familles, les proches, les enseignants ou les organismes communautaires, par exemple) ou en aidant les jeunes à prévenir, respectivement à surmonter certaines difficultés (au plan familial, scolaire et dans toute autre sphère de la vie).

Un problème préoccupant et récurrent dans l'accompagnement de jeunes adultes est le logement. Il leur est difficile de se projeter dans l'avenir et de conduire un projet professionnel sans la sécurité d'un logement. Ils s'exposent bien souvent à échafauder des projets à risque (cohabitation ou colocation avec des personnes pouvant être confrontées à de pires difficultés). Comment gérer un budget, parfois amputé par l'Office des poursuites, et qui ne correspond pas aux exigences des propriétaires ou des gérances ?

A propos du cannabis, les jeunes sont confrontés aux nouvelles productions faites à la maison réputées pour détenir des records en THC (les consommateurs et les spécialistes



parlent d'un état comparable à celui d'une prise de drogue dure). Le cercle vicieux dans lequel s'enferment de nombreux consommateurs au travers de la relation basée sur le produit conduit à augmenter les angoisses, inhiber les émotions et développer des troubles de la personnalité. La réputation de cette consommation encore souvent considérée comme banale a pour effet de ne pas recourir aux structures spécialisées dans l'accompagnement des addictions. Les TSHM sont bien souvent les premiers interlocuteurs possibles pour ces populations.

Les TSHM sont confrontés à diverses situations d'exclusion. Les jeunes les plus exposés sont ceux issus des familles à faible niveau d'instruction ou défavorisées ; parmi elles, les migrants occupent la première place. Quand 7% des élèves du gymnase proviennent de ces familles (cf. étude 2007 de l'OFS), la question de l'intégration se pose dans le contexte d'une telle inégalité des chances.

Projets et coaching

Conseil des jeunes

L'éducation de rue a poursuivi sa présence lors des séances de conseil. En février, l'inauguration du studio d'enregistrement marque l'aboutissement et la concrétisation d'un long accompagnement. Cet espace offre dorénavant aux amateurs la possibilité de poser un texte, graver un cd, faire une démo et profiter du savoir-faire des instigateurs.

Le projet du centre autogéré est en veille. Après de multiples réunions avec des participants de divers horizons, il s'est avéré laborieux de créer un groupe de travail représentatif de toutes les appartenances. Répondant à une demande, ce projet peut toutefois reprendre à tout instant.

Parmi les événements auxquels a participé le Conseil des jeunes, un moment fort a été la projection des matchs de l'Eurofoot à la patinoire. On citera aussi le concert de soutien pour STOP SUICIDE aux Citrons Masqués.

Nightfoot

L'aventure du foot en salle a repris en automne pour la 2e année consécutive avec une présence moyenne de 40 jeunes et l'engagement d'un jeune pair ayant pour tâche l'inscription des équipes et l'organisation des matchs. A proximité de l'activité, le TSHM a ainsi davantage de temps pour entretenir le

lien avec des jeunes qui lui confient leurs difficultés du quotidien.

BeachSport

Un TSHM poursuit le programme de promotion santé par le plaisir d'une pratique sportive par tous les temps avec une moyenne de jeunes en augmentation passant de 7 à 10. Le passage au marché pour consommer des fruits frais est devenu un rituel incontournable.

Soirées Intergénérationnelles et interculturelles

Une réflexion entre des aînés, une animatrice de Pro Senectute, des jeunes et un TSHM a débouché sur deux rencontres autour d'un repas entre une dizaine de jeunes et une dizaine d'aînés. Les jeunes ont pris en charge l'organisation des repas avec le soutien de leurs parents ou des membres de leur communauté. Les aînés ont monté des animations sous forme de lecture théâtrale. L'idée principale était de provoquer la rencontre entre des populations n'ayant pas pour habitude de se côtoyer. Cela a permis au plus grand nombre de dépasser leurs représentations et les clichés qu'ils se font les uns des autres, images largement entretenues par la peur et l'ignorance. La qualité des échanges, le respect réciproque ainsi que l'élan de solidarité étaient au rendez-vous.

Dans le même esprit, un TSHM a accompagné des jeunes et une personne âgée de la Villette au repas tchéchène organisé par l'association Cartons du cœur. Convivialité, rigolade et regards croisés étaient à l'honneur.

Kiosque-caravane "Stop au racisme"

Conçu et réalisé en collaboration avec la plateforme romande d'animation socioculturelle, les associations Appartenances (groupe femmes) et Métis'Arte ainsi que divers groupes de musique ont été mobilisés pour interpeller le public sur le racisme et la discrimination. Le kiosque-caravane a ainsi pris place durant deux journées à la promenade Auguste-Fallet pour réfléchir et échanger avec les habitants autour du racisme et de la différence.

Tournois de foot

Sur le terrain synthétique des Rives du Lac, un TSHM a encadré un tournoi de foot (Eurofoot des quartiers) porté par les jeunes qui a réuni une centaine de jeunes issus des différents quartiers de la ville. Implication, grillades,



ballon de foot et tee-shirts issus du marché équitable, fairplay et remise de récompenses ont été les signes d'un succès indéniable.

Fin septembre, en partenariat avec l'association des africains du nord vaudois, un TSHM a accompagné une vingtaine de jeunes dans l'organisation d'un tournoi de foot contre le racisme. Il a également coaché et soutenu un autre groupe de jeunes qui a participé à un tournoi intercantonal de foot en salle à Neuchâtel.

Écoles

Un TSHM a rencontré un directeur et un doyen d'un établissement secondaire confrontés aux problèmes de violences et d'incivilités dans et aux abords de l'école. L'idée d'engager un TSHM rattaché au service éducation et jeunesse de la ville a séduit et doit encore faire son chemin.

Travail social auprès de la population adulte marginalisée

Une TSHM concourt à développer le travail de prévention et à améliorer le lien avec la population marginalisée. Elle travaille dans le but de créer un climat de confiance, de médiation, de réduction des méfaits, de tolérance et de responsabilisation. Ses outils de travail et les réponses susceptibles d'être apportées se veulent complémentaires aux diverses prestations sociales.

Dans ce contexte, des rencontres autour d'une table et d'une cuisine saine ont été organisées au Check Point. La motivation d'assurer ce repas une fois par mois est née du constat que les structures qui agissent dans le domaine sont fermées le samedi. Il s'agit d'un repas proposé et confectionné par les marginaux. Ce sont de bons moments de partage et de décontraction fréquentés en moyenne par quelque 25 personnes. Celles-ci s'impliquent dans les achats, la confection, la décoration ou le nettoyage après le repas.

Suite à la demande des habitués de la Coupole ainsi que de la police, deux tables rondes ont été organisées pour discuter de différents sujets les concernant. La volonté de trouver des solutions convenables aux deux parties ainsi que l'esprit d'ouverture des deux côtés ont abouti à un résultat à priori positif. Les personnes concernées espèrent pouvoir continuer dans ce sens avec l'espoir que les engagements proposés soient respectés.

Parmi les activités déployées, la TSHM a participé à la Journée Internationale de lutte contre le SIDA en collaboration avec l'Espace Prévention d'Yverdon-les-Bains. Des sorties avec la population-cible ont été mises sur pied (Musée de l'Art Brut, Zoo de Bâle, Ville de Fribourg, théâtre Benno-Besson). Le Projet « Gare Citoyenne » a permis la mobilisation et la contribution de certaines personnes. Ainsi et grâce au chalet installé sur la place de la gare, le « monde de la coupole » a participé au projet en confectionnant et en offrant aux passants un met chaud, soupe ou autre. Cette permanence avait pour but de permettre au monde de la coupole d'entrer en contact avec d'autres personnes et de participer à un projet où ils pouvaient s'organiser selon leurs possibilités. La population en général a accueilli positivement cette initiative.

En 2008, de nombreux accompagnements individuels ont été réalisés: déménagements (avec les cartons à préparer, les nettoyages, les contacts nécessaires avec le réseau et les déménagements à proprement parler), visites en prison (La Croisée, La Colonie) ainsi que de nombreux entretiens (tuteur général, juges, probation, avocat, police, curateur, services sociaux, Relier contact, protection de la jeunesse, centre Lavi, planning familial, Espace Prévention, hôpital, hôpital psychiatrique, psychologue, médecin, Caritas, gérances immobilières, etc.). Des accompagnements auprès de la famille ont été nécessaires pour maintenir le lien suite à des problèmes avec la justice ou à des conflits entre eux. La TSHM est également intervenue dans des médiations auprès du réseau afin d'améliorer la communication entre le service et le demandeur (presse, services sociaux, associations, etc.). Dans la Charte du Travail social hors murs, un des rôles du TSHM consiste, en effet, à orienter, à favoriser l'accès des personnes aux services, aux structures spécialisés, de les mettre en lien avec le réseau.

Présentation /communication du travail de rue

Les TSHM ont été régulièrement sollicités par les médias, la population, les partis politiques ou des étudiants, par exemple, pour présenter leur travail. Ils sont aussi intervenus auprès des parrains et marraines du programme Railfair d'Yverdon-les-Bains. En outre, les TSHM se sont occupés de la mise en place de



la première rencontre romande du travail social hors murs à Yverdon-les-Bains qui a accueilli pas loin de 200 personnes venues de toute la suisse romande. Des jeunes sont venus danser et chanter en clôture de la journée. En novembre, un TSHM du service éducation et jeunesse a été nommé coordinateur de la plateforme romande du travail social hors murs.

Dans le cadre de la plateforme vaudoise du travail social de proximité, un groupe femmes a été constitué afin de créer un espace de réflexion et d'échange autour des questions de la place de la femme dans la rue ou dans l'espace public. Le but est de partager sur les valeurs, les représentations et les limites dans l'intervention et d'échanger sur des situations propres aux jeunes filles et aux femmes (grossesses, mineures,...).

Formation et supervision

Les TSHM en place depuis 2003 ont bouclé un long processus de supervision. Une TSHM a intégré un groupe de « Supervision professionnelle interdisciplinaire » organisé par l'Institut OdeF à Genève à raison de 1 fois par mois.

Les TSHM ont suivi ou suivent les formations suivantes :

- « Aborder le sujet de l'alcool dans les contextes d'accompagnement », GREA ;
- « Animation d'un groupe d'écoute, de parole et de lien » (thérapie communautaire), Institut de formation de travailleurs sociaux, Grenoble ;
- « Nouvelle loi sur les étrangers », La Fraternité CSP, Lausanne ;
- « IV rencontre internationale du travail de rue » Dynamo, Lisbonne ;
- « Art en thérapie - Responsable d'atelier thérapeutique ou psycho-éducatif à médiation artistique », Université Paris Descartes.

Perspectives

Parmi les projets et développements prévus en 2009, on relèvera la réflexion sur la mise en place d'un Jardin des Parents, groupe de

parole destiné aux parents. Ces ateliers permettront de travailler avec les parents sur les questions liées au développement de l'enfant, plus particulièrement en résonance avec ses besoins de lien, d'appartenance et de sécurité (émotionnelle, psychique et physique) et de discuter de leur attitude envers leur/s enfant/s. Ce projet s'inscrit dans l'orientation « Soutien aux familles et aux parents » de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse. Dans cette perspective, une TSHM suivra la formation d'animatrice.

L'année 2009 sera également consacrée à l'accueil des 1.6 postes de TSHM supplémentaires et à la constitution de la nouvelle équipe. Ces renforts permettront notamment de mieux planifier les présences et les accompagnements de même que de garantir l'engagement communautaire dans les projets conduits par la ville.

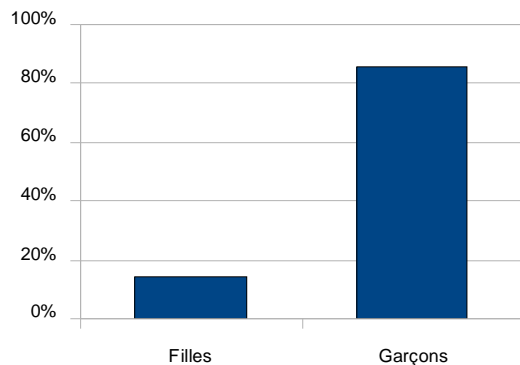
En ce qui concerne les adultes marginalisés, la promotion de la santé est un des aspects à développer. Un projet de distribution de préservatifs est envisagé. Il est aussi un alibi pour entrer en contact avec les personnes concernées, pour favoriser le lien et pour mieux appréhender les situations. Oficine Y est un autre projet inspiré des observations de terrain ainsi que de la vision de prise en charge proposée par l'association Point d'eau à Lausanne. L'objectif de est de promouvoir la santé, de favoriser la reprise de confiance en soi tout en réveillant la force créative des individus. Ce projet devrait proposer des activités d'expression créative et d'art de la scène (théâtre, danse, musique) ainsi qu'un espace de promotion de la santé et de détente (avec des approches complémentaires à la médecine traditionnelle tels que massage, ostéopathie, acupuncture ou la « thérapie communautaire »).

ESPACE JEUNES

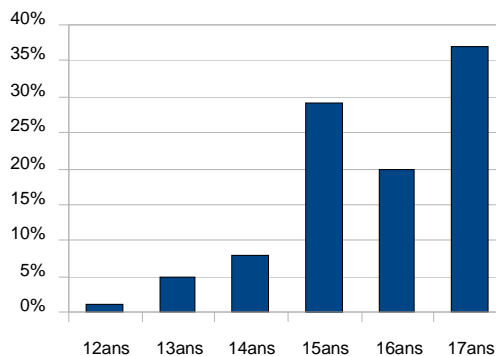
L'année 2008 a été riche aussi bien par la mise en place de nouvelles offres (Ados-loisirs, soutien de projet, ateliers, nouvel accueil 12-17 ans) que dans la création de liens et la fidélisation d'une partie du public des accueils libres.

Statistiques

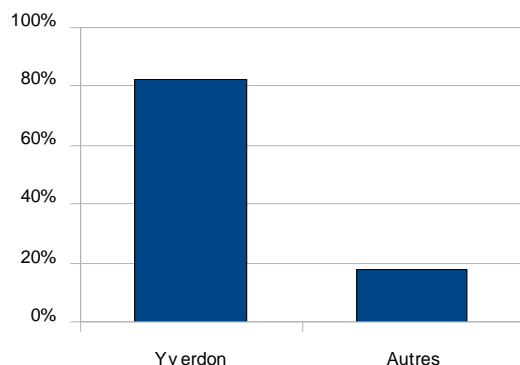
Fréquentation: Sexe



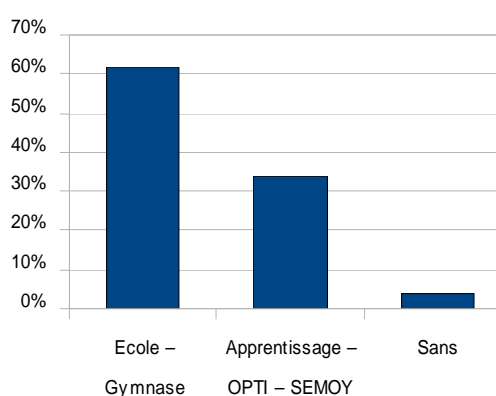
Fréquentation: Ages



Inscriptions: Lieu de résidence



Inscriptions: Formations



Accueils

Un grand nombre d'adolescents, en démonstrations fréquentes de leur appartenance à Espace Jeunes et partie prenante de « leur centre » s'implique et participe à la vie courante durant les accueils. La fréquentation moyenne de ces accueils est de 26 jeunes par jour avec un maximum de 52 personnes en février et un minimum de 5 en août. Comme l'année passée, les plus jeunes (12 – 13 ans) s'inscrivent souvent en début d'année scolaire et viennent les premiers mois de leur inscription, puis très peu. En 2008, le centre a enregistré moins d'inscriptions de filles qu'en 2007 ; leur présence lors des accueils a toujours été inférieure à celle des garçons.

Comme par le passé, les jeux fixes (ping-pong, baby-foot, billard) sont régulièrement utilisés, de même que l'espace « ordinateurs ». La

télévision reste très peu demandée si ce n'est lors de rencontres sportives internationales.

Les jeunes banalisent souvent grossièretés, vulgarités, voire paroles discriminatoires qui amènent à des discussions critiques dynamiques et portant à réflexion. Un nombre important d'actions et de discussions liées à l'alcool et au cannabis a mobilisé l'équipe durant les accueils libres. Certains comportements répétés ont néanmoins conduit à prendre des décisions d'exclusion temporaires ou prolongées.

Au vu de la faible fréquentation des jeunes de 17 ans et plus, le centre a testé en 2008 un accueil pour les 12 – 17 ans. Les jeunes majeurs ne se sont donc plus inscrits dans les temps d'accueils, réservés désormais à leurs cadets. Ne désirant pas non plus empêcher l'accès du centre aux plus âgés et dans le but de stimuler les adolescents à l'organisation de leurs projets, une plage de deux heures par semaine a été instaurée pour des aides

diverses dans différents domaines (projets ludiques, scolaires, professionnels, etc.). Les utilisateurs ont sollicité les animateurs pour des précisions quand à la rédaction de lettres, demandes de stages ou d'apprentissages ainsi que d'exposés scolaires. Ces moments ont aussi permis la création de deux groupes de danse et de deux ateliers.

Activités

Activités réalisées à l'intérieur du centre

Fêtes, soirées à thèmes avec ou sans repas

Concert de Rapp

Cuisine des soupers des vendredis ou de goûters

Projection de films ou de matchs de football sur grand écran

Décoration du centre selon des thèmes

Tournois divers organisés ou improvisés

Cyberespace

Activités réalisées à l'extérieur du centre

Aquaparc

Eurofoot (entraînements publics et rencontres de joueurs)

Europaparc

Foot en salle

Fun Planet

Tournois de football

Karting

Comme chaque année les adolescents sont demandeurs d'activités auxquelles ils ne s'inscrivent pas et voudraient pouvoir venir à la dernière minute.

Ateliers

2 clips vidéo de Rapp écrits, réalisés, joués par des jeunes

Atelier WEB (création d'un site internet)

Peinture grand format

Pierre poncée

Jeux de rôles

Ménage hebdomadaire des locaux

Groupe de danse de filles

Groupe de danse mixte

Percussions brésiliennes

Local de répétitions de musique utilisé par un groupe

Projet pédagogique

Entamée en 2007, la réflexion sur les valeurs et les principes de fonctionnement du centre s'est poursuivie. Elle a permis de mettre en place un nouvel accueil 12-17ans s'accompagnant parallèlement de nouvelles offres (soutien de projet, ateliers : peinture, vidéo, soudure). La réalisation d'« Ados-loisirs », l'arrivée « manquée » d'un responsable d'équipe en milieu d'année ainsi que l'organisation du passeport-vacances n'ont pas permis d'aboutir à un véritable projet pédagogique. Le processus sera relancé en 2009 avec l'arrivée du nouveau responsable d'équipe.

Animateurs auxiliaires

Fort appréciés des jeunes et de l'équipe fixe, Joël Fluckiger et David Tharin se sont succédés au poste d'animateur auxiliaire, alors que Guillaume Ducommun a fait quelques remplacements. Nous remercions chacun de son engagement et de son agréable savoir être.

Accompagnement

Nous constatons un nombre croissant de familles en situation de demande d'aides diverses qui peuvent souvent se résumer par une orientation vers des services adaptés. Une famille s'est notamment adressée à l'équipe d'animation pour une médiation et un suivi de contrats familiaux, l'adolescent refusant l'aide d'autres personnes.

Perspectives

2009 annonce de nouvelles perspectives avec l'arrivée d'un responsable d'équipe, le déménagement des bureaux, le trentième anniversaire du passeport-vacances et bien d'autres projets encore à développer pour et par les jeunes.

PASSEPORT-VACANCES

La 29e édition du passeport-vacances d'Yverdon-les-Bains et sa région s'est déroulée du 13 au 24 octobre 2008. 555 enfants de 8 à 16 ans venant d'une quarantaine de communes différentes (dont 256 venant d'Yverdon-les-Bains) y ont participé.



3'900 places réparties sur 164 activités étaient proposées. Plus de la moitié des enfants ont obtenu entre 6 et 7 activités, cent cinquante enfants participant même à 8 -10 activités (soit une augmentation de 50% par rapport à 2007 due au nouveau logiciel), avec un record à 16 activités cette année.

Trente huit nouvelles activités ont été proposées comme, par exemple, Dino zoo et gouffre, Château de Joux, Aiguilleurs du ciel, A dos d'ânes, Soudure à l'arc, Voiles et voiliers, Rythmes de djembé, Fort et grottes de St Maurice. Globalement, cette 29^e édition s'est correctement déroulée malgré une hausse sensible des annulations d'activités due à la météo et à des impondérables.

Une équipe de 50 bénévoles soutenue par 5 personnes de la Protection Civile a permis d'assurer les

83 activités à accompagner et les 68 activités nécessitant un transport, pour un total de 280 accompagnements. Une flotte de 7 minibus a été nécessaire aux différents transports. Ces minibus ont été fournis par nos partenaires à savoir: Entre-Lacs, les sociétés Taxis Modernes et Mérrillat ainsi que le garage du Repuis à Grandson.

L'édition 2008 a vu la mise en place du nouveau logiciel « Farfadet » à la grande satisfaction des organisateurs. Bien que nécessitant un travail important de mise en place, ses nombreuses fonctionnalités ont permis d'optimiser l'organisation et la gestion du passeport-vacances, tout en offrant un meilleur service à ses utilisateurs. Une interface web a permis aux enfants et à leurs parents d'avoir accès au catalogue des activités, de visionner les activités de la bourse aux places et celles obtenus ainsi que de connaître les enfants participant aux mêmes activités ou ceux habitant dans la même commune. Dès l'année prochaine, il devrait être possible de s'inscrire par internet.

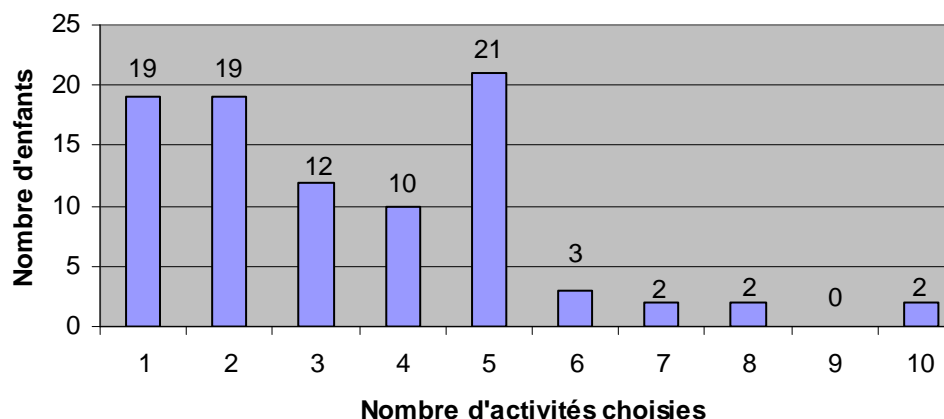
Sur le plan financier, l'édition 2008 est un bon cru puisque les entrées ont augmenté et les dépenses diminuées. Après plusieurs années de quasi-stagnation, la demande a augmenté d'une trentaine de passeports et deux nouvelles communes (Chavannes le Chêne et Donneloye) ont participé au financement du passeport-vacances. La baisse des dépenses peut s'expliquer par une légère baisse du nombre de places d'activités offertes ainsi que par certaines activités onéreuses qui n'ont pas eu lieu (comme le vol en hélicoptère ou le zoo de Bâle). La baisse du prix de l'essence et l'annulation d'activités pour cause de météo ou d'impondérables ont aussi joué un rôle. Ces bons résultats devraient permettre de contribuer aux dépenses supplémentaires prévues en 2009 pour le trentième anniversaire du passeport-vacances.

Un dernier enseignement de 2008 concerne la réflexion à mener sur les transports. En effet, les réglementations de plus en plus restrictives vont conduire à une diminution des places dans les minibus et à l'obligation à terme de recourir à des chauffeurs professionnels. A cela s'ajoute le respect de principes environnementaux. Il faut dès lors s'attendre à une utilisation accrue des transports publics avec les coûts que cela implique.

ADOS LOISIRS

En réponse à une demande de prestations pour les jeunes durant les vacances d'été, la formule « Ados Loisirs » est née et son organisation confiée à l'équipe d'animation d'Espace Jeunes. La première édition d'Ados Loisirs a ainsi eu lieu durant le mois de juillet 2008. Plusieurs activités différentes se déroulant sur une journée ont été organisées pour les 92 adolescents âgés de 11 à 16 ans d'Yverdon-les-Bains et sa région.

Répartition des enfants selon le nombre d'activités



Un total de 38 loisirs, soit 2 loisirs différents par jour a été proposé aux jeunes. Les programmes, et les bulletins d'inscriptions ont été distribués au public cible dans les classes des écoles de la ville. Au final 312 places ont été sollicitées. 7 loisirs ont été annulés par manque d'inscriptions. Un animateur et un accompagnateur ont assuré l'encadrement des jeunes tout au long des journées ainsi que les transports pour se rendre sur le lieu des activités. En 19 jours, 4 bus ont effectué un total de plus de 3'000 kilomètres pour se rendre sur les 31 lieux d'activités proposés, certains parfois éloignés de la région. Les repas ont été confectionnés grâce à l'excellente collaboration avec l'équipe du Centre Aéré qui a concocté un total de 392 repas à emporter.

Une météo clémente a permis que tous les loisirs aient lieu dans une ambiance générale détendue et très agréable. Dans l'ensemble, les jeunes ont exprimé beaucoup de satisfaction quant à leur(s) journée(s) de loisir(s). Les résultats d'un questionnaire envoyé par courrier aux parents et aux participants ont confirmé le très bon degré de satisfaction des participants. Des idées ou des propositions d'amélioration ont aussi été formulées. Elles portent sur des aspects logistiques (repas, transports, éloignement), organisationnels (horaires) ou financiers (coût de la prestation). Certains parents ou participants ont suggéré aussi des activités sur deux jours ou des idées de loisirs à retenir (wakeboard, randonnée et nuit à la belle étoile ou dans une cabane, théâtre, percussions).

Pour 2009 et considérant qu'il est resté des places disponibles, il serait souhaitable de diffuser le programme hors de la commune d'Yverdon-les-Bains. Quelques parents

concernés ont fait part de leur souhait d'être mis au courant du programme quitte à payer un supplément pour que leurs enfants puissent y participer. L'information devra être améliorée avec une nouvelle présentation du programme. Une permanence à Espace Jeunes pour l'accueil des participants le matin est également à prévoir.

Les organisateurs remercient ici les partenaires privés ou professionnels pour leur accueil et leurs compétences, Mme Murielle Antille, photographe au journal la Région et M. Paul Estier, sculpteur, pour leurs prestations bénévoles, Mme Samantha Banderas pour la réalisation du dessin sur la brochure ainsi que l'équipe du Centre aéré pour sa prestation et son accueil chaleureux.

CENTRE AERE

Le Centre aéré est destiné aux enfants de 4 ans révolus jusqu'à 10 ans (4e année). Il a lieu à la Cure d'Air au bord du lac, à proximité du camping. Les parents amènent leurs enfants directement sur place le matin (entre 7h30 et 8h45) et viennent les rechercher au plus tard à 18 heures. Le nombre de places est limité à 60 par jour. Des activités d'intérieur sont organisées sous la responsabilité de moniteurs et monitrices (baignades, ateliers de bricolage, modelage, peinture, cuisine, théâtre, etc.). En 2008, le Centre aéré a été ouvert pour la première fois durant les 7 semaines de vacances scolaires.

Ce sont quelque 2'176 "journées-enfants" qui ont été organisées pour 285 enfants inscrits (dont 197 enfants en provenance d'Yverdon-les-Bains – 73 %), soit un séjour moyen de 7.6 jours par enfant.

Nombre d'enfant par jour

Centre Aéré 2008 - Statistique du nombre d'enfants par jour			
	Nombre réel d'enfants par jour		Nombre réel d'enfants par jour
1ère semaine		5e semaine	
lundi 7 juillet	58	lundi 4 août	64
mardi 8 juillet	60	mardi 5 août	64
mercredi 9 juillet	61	mercredi 6 août	64
jeudi 10 juillet	62	jeudi 7 août	65
vendredi 11 juillet	63	vendredi 8 août	64
Total de la 1ère semaine	304	Total de la 5e semaine	321
2e semaine		6e semaine	
lundi 14 juillet	63	lundi 11 août	66
mardi 15 juillet	66	mardi 12 août	70
mercredi 16 juillet	64	mercredi 13 août	69
jeudi 17 juillet	61	jeudi 14 août	69
vendredi 18 juillet	62	vendredi 15 août	67
Total de la 2e semaine	316	Total de la 6e semaine	341
3e semaine		7e semaine	
lundi 21 juillet	62	lundi 18 août	65
mardi 22 juillet	62	mardi 19 août	68
mercredi 23 juillet	62	mercredi 20 août	64
jeudi 24 juillet	64	jeudi 21 août	65
vendredi 25 juillet	62	vendredi 22 août	64
Total de la 3e semaine	312	Total de la 7e semaine	326
4e semaine		Total général	
lundi 28 juillet	59		2'176
mardi 29 juillet	66		203 familles
mercredi 30 juillet	64		285 enfants
jeudi 31 juillet	67		
vendredi 1er août - férié	0		
Total de la 4e semaine	256		

Camps de vacances – colonies Jolie Brise/Les Replans et Bellevue/Mauborget

Comme chaque année, des camps de vacances ont été organisés dans les maisons du Jura, soit :
4 semaines à Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix (du 5 juillet au 2 août 2008) ;

2 semaines à Bellevue à Mauborget (du 5 au 19 juillet 2008).

Ce sont 257 "semaines-enfants" qui ont été organisées pour 181 enfants inscrits, soit une moyenne de séjour de 1.4 semaine par enfant.

Nombre d'enfants

Colonie	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
Bellevue, Mauborget	41	41		
Jolie Brise, Les Replans	43	45	45	42
Totaux	84	86	45	42

Répartition des enfants par année de naissance :

Colonie	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	(13 ans)	(12 ans)	(11 ans)	(10 ans)	(9 ans)	(8 ans)	(7 ans)	(6 ans)	(5 ans)
Bellevue, Mauborget	13	17	18	8	10	9	6	0	1
Jolie Brise, Les Replans	11	17	27	30	24	42	13	7	4
Totaux	24	34	45	38	34	51	19	7	5

PRESTATIONS PARASCOLAIRES

Le bureau des prestations parascolaires (secrétariat du service éducation et jeunesse) a géré l'organisation des prestations parascolaires, soit en particulier les cantines scolaires, les semaines d'école à la montagne, le contrôle de l'obligation scolaire, les devoirs surveillés et la salle d'étude de l'établissement Léon-Michaud, les transports à l'année et le ramassage des élèves pour les classes spéciales, le remboursement des frais de transport des élèves (motion Cotting et + de 2.5 km), la prévention routière ainsi que le sport scolaire facultatif.

Semaines d'école à la Montagne

Le bureau des prestations parascolaires a organisé les plans des semaines d'écoles à la montagne pour les classes des établissements scolaires yverdonnois qui ont eu lieu dans les deux maisons du Jura (Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix et Bellevue à Mauborget). La commune a participé au financement de cette prestation à hauteur d'un subside qui a été augmenté durant l'année, soit Frs 3.- par élève et par jour (Frs 4.- pour les classes de développement, langage et enfantines). Elle a alloué un montant de Frs 20.- par jour pour les accompagnants et a rémunéré les heures de travail des deux nouveaux cuisiniers engagé à 50%, respectivement en janvier et septembre 2008.

	Jolie Brise, Les Replans s/Sainte-Croix	Bellevue, Mauborget
Nombre total de semaines occupées	15	18
Nombre de semaines occupées par les Établissements primaires	11	13
Nombre de classes enfantines et primaires	15	16
Nombre d'élèves des classes enfantines et primaire	261	272
Nombre de semaines occupées par l'Établissement secondaire de Félice	4	5
Nombre de classes secondaires	6	11
Nombre d'élèves des classes secondaires	111	186

Sport scolaire facultatif

2008 a vu l'entrée en fonction du nouveau responsable du secrétariat aux sports, Monsieur Pedro Camps avec qui les rapports ont été excellents. La collaboration a été appréciée et la mise à disposition des différentes structures nécessaires au sport scolaire facultatif a été organisée de façon rationnelle.

Comme d'habitude, 2 sessions ont été mises sur pied. La session d'été regroupe les sports pouvant être pratiqués à l'extérieur. Elle s'étend de fin avril/début mai à fin juin et connaît parfois les caprices de la météo. 250 enfants et adolescents se sont inscrits lors de cette session d'été.

La session d'hiver a été entièrement organisée dans les salles de gymnastique de la ville et dans les locaux privés des clubs représentés dans le panel des activités. Les activités débutent à la rentrée des vacances d'automne. Les cours sont étalés dans le temps lorsque les inscriptions sont trop nombreuses. Les activités sont en général dispensées jusqu'aux vacances des relâches, parfois elles perdurent jusqu'à Pâques, voire jusqu'en juin, pour profiter au maximum des possibilités (par exemple, natation à la piscine couverte). 1'260 inscriptions ont été enregistrées pour cette session.

Si le nombre d'inscriptions aux cours est tout à fait réjouissant, la fréquentation de ceux-ci laisse parfois à désirer. La gratuité offerte n'inspire-t-elle pas aux parents et aux enfants, le respect et la politesse attendus envers les dispensateurs de cours ? Malgré des confirmations personnalisées pour chaque inscription, un numéro de téléphone portable à disposition, la possibilité de laisser un message d'excuses par sms, certains participants ne se présentent pas, bien que des structures aient été mises en place expressément. Dommage.

Nonobstant, l'enthousiasme et la grande disponibilité des moniteurs qui participent l'action, la collaboration et la compréhension des concierges des diverses salles communales, l'agréable ambiance qui règne au sein de l'équipe organisationnelle du sport scolaire facultatif et surtout le grand plaisir des participants et leurs progrès font de cette démarche une réelle réussite.

Devoirs surveillés

Le service éducation et jeunesse a organisé les devoirs surveillés pour les établissements primaires et secondaires. Par une finance d'inscription de Frs 30, les élèves s'engagent à s'y rendre durant toute l'année (dès la semaine du lundi du Jeûne jusqu'au mois de juin) du lundi au jeudi. Ils sont organisés en faveur des écoliers de la 2^e à la 4^e année. Au secondaire, différentes heures sont proposées quotidiennement pour répondre aux horaires irréguliers des élèves. Ils sont fréquentés par les élèves de 5^e année de l'établissement Léon-Michaud et par les élèves de 5^e et 6^e année de l'établissement de Félice. L'établissement Léon-Michaud met également à disposition une salle d'étude de midi à 14 heures les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La rémunération des surveillants est prise en charge par la commune.

Du 6 octobre 2008 au 3 avril 2009		Heures semaine /
EPP	18 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	72
EPEG	18 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	72
ESLM	4 personnes : 1x9 groupes 1x5 groupes 2x4 groupes	22
ESDF	5 personnes : 2x10 groupes 2x8 groupes 1x7 groupes	43
ESLM	Salle d'études du 6.10.08 au 3.04.09 (21 semaines)	8

Élèves inscrits

	Total	Répartition par degré				
		CYP 1	CYP 2	DEP / OES / ACC		
EPP	166	45	104	17		
EPEG	148	43	95	10		
		CYT 5	CYT 6	DES		
ESLM	32	32	0	0		
ESDF	84	35	41	8		
		CYT 5	CYT 6	7e	8e	9e
Salle d'étude à ESLM	41	7	9	8	9	8

Cantines scolaires

Deux structures sont ouvertes aux élèves scolarisés dans les établissements scolaires yverdonnois, de 11h00 à 14h00, sauf le mercredi et durant les vacances scolaires. Il s'agit des cantines de l'école du Cheminet et du Quai de la Thièle. La collaboration avec la Fondation Entrelacs s'est poursuivie avec l'intégration des élèves à la cantine du Quai de la Thièle. La Fondation Entrelacs a utilisé également les anciens locaux du Check Point pour la gestion d'une cantine scolaire à l'intention de ses plus jeunes élèves jusqu'à l'été 2008. Les repas distribués dans les deux cantines ont été préparés et livrés par la Cuisine du Parc (Fondation Petitmaître) qui offre le label fourchette verte junior.

Les élèves de l'établissement Léon-Michaud ont la possibilité de recourir aux prestations fournies par la cafétéria du centre professionnel nord vaudois (CPNV). Ces repas sont subventionnés à hauteur de Frs 3 par repas sur la base de coupons qui sont vendus aux élèves par l'établissement scolaire et remis au restaurant du CPNV. En 2008, ce sont 2'310 coupons-repas qui ont été utilisés par les élèves.

Statistiques des repas et des places occupées en 2008 (1^{er} janvier – 31 décembre)

	Cheminet	Thièle	Total
Repas servis (nombre annuel)	5'082	3'671	8'753
Nombre de places occupées (moyenne par jour)	34.3	24.8	59.1

A fin décembre 2008, ce sont 47 élèves qui sont inscrits à la cantine du Cheminet et 43 au Quai de la Thièle. La répartition selon les classes et degrés se présentait comme suit

	CIN 1	CIN 2	CYP 1	CYP 2	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	ER	RAC	DEP	DES	Entre- Lacs
Cheminet	-	-	1	5	1	6	4	1	2	2	25	-	-	-
Thièle	-	-	-	6	6	6	-	2	1	-	-	2	2	18

Des contacts ont été pris avec le directeur de l'EMS des 4 Marronniers pour discuter de la faisabilité de créer une cantine scolaire pour les élèves des écoles de la Villette, des Quatre-Marronniers et de la Passerelle. Ce projet contribuerait à compléter le dispositif parascolaire mis en place par la ville..

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES YVERDONNOIS

Les classes enfantines et primaires (degrés -2 à +4) sont réparties entre l'« Établissement primaire Pestalozzi » dirigé par Mme Françoise Meier et dont font partie les élèves des communes de Chamblon, Method, Suscévaz et Trecovagnes et l'« Établissement primaire Edmond-Gilliard » dirigé par M. Jean-François Hürst qui scolarise, outre des élèves yverdonnois, ceux des communes de Belmont, Épendes, Gressy, Ursins, Suchy, Valeyres s/Ursins et Cheseaux-Noréaz.

Les classes secondaires (degrés 5 à 9) sont réparties entre l'« Établissement secondaire de Félice » dirigé par Mme Martine Blanc-Dély et l'« Établissement secondaire Léon-Michaud » dirigé par M. Georges Berney qui a remplacé M. Gustave Millasson parti à la retraite. Ces deux établissements secondaires sont fréquentés par les élèves (degrés 5 à 9) des communes de l'« Arrondissement scolaire secondaire d'Yverdon-les-Bains », soit Yverdon-les-Bains, Chamblon, Method, Suscévaz, Trecovagnes, Belmont, Épendes, Suchy, Cheseaux-Noréaz, Gressy, Ursins, Valeyres s/Ursins,

ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PESTALOZZI ET EDMOND-GILLIARD

Projets pédagogiques

Comme les années dernières, de nombreux projets pédagogiques financés par le canton et

la commune ont été proposés par les enseignantes et acceptés par les directions. Certains projets concernent une classe ou plusieurs classes et touchent essentiellement les disciplines du français, de l'environnement et des branches artistiques. D'autres sont initiés par les Conseils de direction et touchent l'ensemble d'un cycle ou d'une volée.

Groupe prévention santé

Ce groupe a encouragé les projets des classes visant à mettre les élèves en mouvement, notamment en favorisant des rencontres ponctuelles et stimulantes avec des sportifs d'élite. Dans le cadre de la campagne « L'école bouge », le groupe de formation interne des deux établissements s'est associé au groupe prévention santé pour organiser une journée pédagogique sur le thème « Bouge et apprends ». Ce sont environ deux cents enseignantes qui se sont mobilisées pour participer à quelques-uns des quatorze ateliers proposés allant du brain-gym aux danses folkloriques en passant par une réflexion et une pratique à propos de l'ergothérapie et l'écriture

Ecole - culture - intégration

Dans la perspective de la signature d'une convention avec la commune pour des prestations de bibliothèque, nous avons pu dégager du temps d'enseignement pour développer un concept d'intégration de l'école et de ses élèves dans les riches activités culturelles proposées par la commune.

Dans ce but, deux animatrices enseignantes se sont rendues à Aix-en-Provence afin d'échanger avec les médiatrices culturelles de cette importante cité universitaire qui offre depuis de nombreuses années une telle prestation.

Le 21 juin 2008, jour de la Fête de la Musique, ce sont quelque six cents élèves des classes

de troisième et quatrième année qui ont participé à trois mémorables concerts à la Marive regroupant à chaque fois deux cents élèves et des instrumentistes de l'Orchestre d'Yverdon-les-Bains et des écoles de musique de la cité sous l'experte direction de Monsieur Christian Delafontaine.

Deux activités picturales touchant de nombreuses classes ont été réalisées sous la forme d'un calendrier de l'Avent décorant les fenêtres de l'Hôtel de Ville.

Dans le cadre de la Nuit du Conte, une dizaine de groupes d'enfants encadrés par des enseignantes bénévoles ont pu entendre, à la nuit tombée, des élèves du secondaire qui leur lisaient ou racontaient des contes dans le cadre magique du Musée du Château.

Éducation physique et sport

Dans un souci de permettre aux élèves de bouger plus et plus souvent, et pour pallier le manque de salles de gymnastique, les directions des établissements primaires ont organisé pour les classes un tournus régulier d'activités sur trois trimestres. C'est ainsi que les classes se sont rendues à la nouvelle piscine couverte, à la patinoire (sauf pour les classes enfantines). Les enseignantes des collèges de Pierre-de-Savoie et de Cheminet-Fontenay se réjouissent de pouvoir disposer des deux nouveaux terrains de « Mini-Pitches » pour agrémenter leurs leçons d'éducation physique.

Dictée

La direction de l'établissement Pestalozzi a proposé aux élèves du CYP2 de participer à « La dictée ». Cet événement a eu lieu à la Marive où trois cents élèves se sont appliqués à écrire le plus grand nombre de mots justes. Au préalable, chacun d'entre eux avait trouvé deux sponsors qui s'engageaient à verser dix centimes par mot juste. Le bénéfice de cette action a été versé à l'école de Toyoyomé au Bénin. L'achat d'un ordinateur pour la bibliothèque scolaire a pu être ainsi réalisé. Plusieurs enseignantes des deux établissements primaires se sont rendues au Bénin pour collaborer à l'organisation de cette bibliothèque dont les livres proviennent de dons de familles yverdonnoises.

Robotique

La quatrième coupe scolaire de robotique s'est déroulée les 29 et 30 mai 2008 et a permis aux

élèves primaires des deux établissements yverdonnois de confronter leurs stratégies avec celles des élèves d'Yvonand. Comme d'habitude, les élèves primaires ont été entraînés par les élèves secondaires de huitième année qui étaient pour certains les sélectionnés du premier concours de robotique scolaire organisé dans la Cité thermale.

Coup de pouce lecture

Cette activité en est à sa quatrième année et consiste à soutenir l'apprentissage de la lecture. Des élèves du secondaire viennent rencontrer des élèves de première année primaire et partager avec eux des activités de lecture. Dans chaque groupe, une enseignante primaire supervise le déroulement des opérations.

Dans d'autres bâtiments scolaires, les enseignantes ont fait appel à une animatrice de l'Association romande pour la lecture qui vient animer des ateliers d'expression et de lecture. D'autres activités sont organisées autour de la lecture, notamment dans le cadre de « Lire et faire lire ». Des retraités viennent une fois par semaine lire des histoires à de petits groupes d'élèves d'une même classe et vivre ainsi un magnifique moment de partage transgénérationnel et interculturel.

Salon du Livre et rencontre avec des auteurs

Une cinquantaine de classes, majoritairement d'Yverdon-les-Bains, ont participé aux rencontres avec un auteur. Durant deux périodes, les élèves des classes inscrites ont pu échanger avec l'auteur de leur choix et présenter le travail déjà effectué en classe autour d'une de ses œuvres. Le vendredi, en fin d'après-midi, les auteurs et les élèves accompagnés de leur famille ont pu se retrouver au Salon du livre de la jeunesse dans les caves du Château.

Championnat de mathématique

De nombreuses enseignantes se sont mobilisées des mercredis après-midi et des samedis pour permettre aux élèves de quatrième année de se préparer pour les éliminatoires du championnat international de jeux mathématiques et logiques.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE FORTUNE-BARTHELEMY DE FELICE

L'établissement secondaire F. B. de Felice (ESDF) est placé sous la direction de Mme Martine Blanc-Dély (dès le 1^{er} septembre 2008), assistée de Mmes Annette Mühlestein Gerber, Nelly Rouiller, doyennes et MM. Yves Cavin et Yves Vuagniaux, doyens.

109 enseignants sont rattachés à l'ESDF et exercent leurs activités (2'289,5 périodes d'enseignement par semaine) dans les bâtiments suivants : Cheminet, Fontenay, La Passerelle, Place d'Armes, Pestalozzi, Jordils et Marive.

Personnel

Mutations

En juillet, 10 départs ont été enregistrés (transferts dans d'autres établissements ou départs à la retraite) contre 5 arrivées (maîtres d'allemand et d'anglais).

Établissement partenaire de formation

Une quinzaine de "praticiens-formateurs" collaborent avec la HEP à la formation des enseignants dans le cadre de stages et d'ateliers didactiques ou pédagogiques.

Effectifs, orientations et certificats

Effectif des classes au 26 novembre 2008

Nombre	Classes	Effectifs
8	Classes du cycle de transition 5ème	160
9	Classes du cycle de transition 6ème	167
2	Classes de 7ème voie secondaire de baccalauréat	51
3	Classes de 7ème voie secondaire générale	61
4	Classes de 7ème voie secondaire à options	67
2	Classes de 8ème voie secondaire de baccalauréat	50
2	Classes de 8ème voie secondaire générale	49
3	Classes de 8ème voie secondaire à options	51
3	Classes de 9ème voie secondaire de baccalauréat	69
2	Classes de 9ème voie secondaire générale	45
3	Classes de 9ème voie secondaire à options	53
3	Classes de raccordement type I	62
3	Classes à effectif réduit (6e à 9e)	33
4	Classes de développement	39
51	Total	957

Effectif moyen (les classes à effectif réduit, de développement et de raccordement de type I n'entrent pas dans cette statistique)

Classes	Effectif moyen
Cycle de transition	19.2
Voie secondaire de baccalauréat	24.2
Voie secondaire générale	22.1
Voie secondaire à options	17.1

Orientation au terme du cycle de transition (CYT)

Au terme de l'année scolaire 2007-2008, l'orientation définitive a donné les résultats suivants pour l'établissement secondaire F. B. de Felice :

Voie secondaire à options : 37 %
 Voie secondaire générale : 35 %
 Voie secondaire de baccalauréat : 27 %
 Pédagogie compensatoire : 1 %

5 recours relatifs à l'orientation ont été déposés, tous les recours ont été rejetés.

Certificats et attestations de fin de scolarité : année scolaire 2007-2008

49 certificats ont été délivrés aux 49 élèves quittant la voie secondaire de baccalauréat (VSB) ;
 66 certificats et 5 attestations ont été délivrés aux 71 élèves quittant la voie secondaire générale (VSG) ;
 56 certificats et 4 attestations ont été délivrés aux 60 élèves quittant les classes de raccordement de type I ;
 47 certificats et 3 attestations ont été délivrés aux 50 élèves quittant la voie secondaire à options (VSO) ;
 9 attestations ont été délivrées aux 9 élèves quittant les classes à effectif réduit ;
 7 attestations ont été délivrées aux 7 élèves quittant les classes de développement ;
 11 attestations ont été délivrées aux 11 élèves achevant leur scolarité avant le 9^e degré.

Degrés 7 à 9

Deux recours ont été formulés par des parents. Dans les deux cas, les décisions de la conférence des maîtres ont finalement été confirmées par le DFJC : redoublement au 9^e degré refusé et octroi d'un point permettant l'admissibilité au Gymnase (Ecole de culture générale et de commerce) refusé.

Camps et courses

Camps sportifs

Cette année encore, notre établissement a organisé :

des camps de ski de piste et de fond en mars 2008 : 512 élèves de 5^e, 6^e et 7^e y ont participé.

des camps sportifs en juin 2008 : 176 élèves de 8^e y ont participé.

Compte tenu de la stagnation des ressources allouées aux camps de ski et de l'augmentation généralisée des prix, l'organisation de ces camps devient périlleuse. Nous atteignons dans certains cas la limite des standards fixés en matière de lieux d'hébergement (confort, existence de locaux pour activités en soirée, proximité des pistes, ...). D'autre part, de plus en plus de familles refusent que leur enfant participe, essentiellement pour des raisons économiques.

En juin 2008, nous avons testé une nouvelle formule de camp sportif. En plus des camps en résidence extérieure à Yverdon, nous avons proposé un concept durant lequel les élèves passent leurs nuits à domicile et participent à des activités sportives chaque jour. Le nombre d'inscriptions justifie de poursuivre cette démarche en 2009.

Voyages de fin de scolarité

Le coût des voyages de fin de scolarité effectués par toutes les classes de 9^e année a été plafonné à Frs 500 par élève, tout compris. La commune soutient ces projets à hauteur de Frs 35 par élève.

Projets d'établissement

Activités du Groupe de prévention santé (GPS)

Les activités suivantes destinées aux différents degrés de la scolarité ont été organisées durant cette année :

Solidarité SIDA

Théâtre-forum (théâtre interactif) : thème de la cigarette

Interventions liées à l'alimentation, à l'hydratation lors du cross de l'établissement, des marches et des joutes scolaires

Thème de l'exclusion traité par les contes et à partir du film Ben-X

Incivilités et violence verbale (à partir du film *Gros mots petits sabots*)

Réponses aux demandes des enseignants : journée d'information sur le diabète + résolution de conflits inter-classes

Internet et nouvelles technologies (élèves + enseignants d'informatique)

Journée de l'audition : « Mes oreilles c'est du sérieux », avec contrôle de l'audition

Lors de la séance d'information de septembre destinée aux parents des élèves entrant au CYT5, les différents membres du groupe ont présenté leur travail et les activités de prévention organisées dans l'établissement.

Coupe scolaire de robotique

Les 29 et 30 mai 2008 s'est déroulée à La Marive la 4^e édition de la Coupe scolaire de robotique.

Cette compétition est l'aboutissement d'une démarche pédagogique qui est lancée chaque année en mars et qui réunit des acteurs des 4 établissements scolaires yverdonnois, du CPNV et des établissements primaires et secondaires de Grandson et Yvonand.

Les élèves de F. B. de Felice ont terminé plus qu'honorablement cette compétition puisqu'ils sont arrivés en quart de finale.

Le 15 novembre 2008, s'est déroulée au CPNV la finale régionale de la Firstlegoleague. 2 équipes de notre établissement se sont entraînées depuis la mi-septembre une fois par semaine le mercredi après-midi et aussi une journée pendant les vacances d'automne. Cette compétition réunissait pas moins de 18 équipes qui se sont affrontées.

L'une de nos équipes a terminé au 3^e rang final alors que l'autre s'est retrouvée au dernier rang. L'ambiance était au rendez-vous et nos équipes en gardent un excellent souvenir.

Activités culturelles

Cette année, 3 spectacles ont été offerts aux élèves des classes de 5^e à 9^e et raccordement.

Parmi l'offre proposée, les enfants ont pu assister à un spectacle de prévention dont le thème variait en fonction de l'âge des spectateurs :

5 ^e année	Contes sur l'exclusion
6 ^e année	Cig'arrête
7 ^e année	Gros mots, petits sabots (film)
8 ^e année	Cadeau Condom
9 ^e année	Ben-X (film)

Bâtiments et équipements

Collège de la Place d'Armes : ascenseur

Depuis novembre 2008, un ascenseur est en fonction au collège de la Place d'Armes.

Mobilier, équipement

En 2008, le renouvellement du mobilier des classes du collège de Fontenay a été poursuivi. Contrairement à ce qui avait été annoncé dans le rapport de gestion 2007, cette démarche n'a pas été menée à son terme. Ceci est dû aux importants travaux menés à la Place d'Armes qui ont engendré le déplacement des salles des maîtres et d'ACT. Au vu de l'état du mobilier dévolu aux activités sur textiles et de la configuration des nouveaux locaux, nous avons presque totalement renouvelé l'équipement de cette salle.

Au chapitre des travaux manuels une dépense importante est à relever. Nous avons eu l'opportunité d'acquérir une perceuse d'occasion pour le travail du métal. Cette machine de précision a été naturellement attribuée à l'atelier « métal » du collège de la Place d'Armes.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE LEON-MICHAUD

L'établissement secondaire Léon-Michaud (ESLM) est placé sous la direction de M. Georges Berney (dès le 1^{er} septembre 2008), assisté de Mmes Renée Heubi et Catherine Majola, doyennes, et de M. Jacques Ravussin, doyen.

L'établissement accueille le cycle de transition (CYT5-6), les 3 voies secondaires (VSB, VSG et VSO) dans les trois degrés 7-8-9, des classes d'accueil et une classe de raccordement de type II permettant à des élèves motivés de 9VSG de rejoindre la voie baccalauréat.

Les élèves fréquentant l'établissement sont domiciliés dans les communes suivantes : Yverdon-les-Bains (893), Yvonand (34), Method (9), Chamblon (3), Treycovagnes (11), Orbe (2), Valeyres-sous-Ursins (1), Thierrens (1), Corcelles-près-Concise (1), Bussigny-près-Lausanne (3), Chavornay(1), Neyruz-sur-Moudon (1).

Depuis la rentrée d'août, l'établissement primaire et secondaire d'Yvonand offre aux élèves qui ont été orientés en VSB au terme du CYT la possibilité de poursuivre leur scolarité sans changer d'établissement.

Mutations et effectif des maîtres

Les maîtres suivants ont pris une retraite méritée en juillet 2008 :

Mmes C. Berney, J.-M. Demont, M.-F. Dalle Ave, D. von Allmen et M. C. Vuadens.

Deux nouveaux maîtres, Mme F. Gentizon et M. J. Perrin, ont été engagés durant l'automne pour faire face aux besoins apparus en classes d'accueil et en VSO.

M. Gustave Millasson a fait valoir son droit à la retraite au terme de l'année scolaire 07-08. Directeur apprécié des maîtres et des élèves, il a fait du développement durable et du climat d'établissement ses priorités dans son action professionnelle.

Effectif des maîtres à la rentrée d'août 2008

ENSEIGNANTS	F	H	TOTAL
Maîtres sous CDI*	58	32	90
Maîtres sous CDD**	6	6	12
Stagiaires	0	0	0
Total	64	38	102

*Contrat à durée indéterminée ou **déterminée

Effectifs, options et certificats

Effectifs des classes au 12.9.2008

NOMBRE	CLASSES	EFFECTIFS
8	Classes de 5e Cycle de transition	158
9	Classes de 6e Cycle de transition	168
4	Classes de 7e Voie secondaire à options	74
3	Classes de 7e Voie secondaire générale	56
2	Classes de 7e Voie secondaire baccalauréat	49
4	Classes de 8e Voie secondaire à options	61
3	Classes de 8e Voie secondaire générale	58
4	Classes de 8e Voie secondaire baccalauréat	83
4	Classes de 9e Voie secondaire à options	65
3	Classes de 9e Voie secondaire générale	71
3	Classes de 9 ^e Voie secondaire baccalauréat	63
1	Classe de raccordement II	16
3	Classes d'accueil	38
51	Total	960

Choix des options spécifiques en 7^e VSB

OPTIONS EN 7 ^e VSB	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Economie et droit	31	28	20	24	21
Italien	16	16	14	16	13
Latin	7	11	11	6	0*
Mathématique-Physique	17	18	29	33	15
Total	71	73	74	79	49

* option offerte au sein de l'ES F.B. de Felice

Certificats délivrés en juillet 2008

CLASSES	NOMBRE DE CLASSES	NOMBRE D'ELEVES	ECHECS	% DE REUSSITE
9VSO	3	52	4	92
9VSG	3	67	17	75
9VSB	3	70	4	94
RAC II	1	22	0	100
TOTAL	10	211	25	88

La cérémonie de remise des certificats a eu lieu le vendredi 4 juillet à la Marive. Les productions des élèves ont ravi le public. Maîtres et élèves ont pris congé de M. G. Millasson, leur directeur, avec une émotion certaine.



Bâtiment et équipements

L'aménagement durant l'été d'un bureau accueillant les deux doyennes offre dorénavant un espace de travail agréable se prêtant bien à la tenue de séances de travail ou de « réseau ».

Projets d'établissement

Nous entendons par projet d'établissement tout projet à vocation durable validé par le Conseil de direction et mené à bien sous sa responsabilité.

Le groupe prévention santé (GPS)

Le GPS est composé de deux animatrices de santé (ADS), de l'infirmière scolaire, des médiateurs, de la psychologue scolaire, de la responsable des spectacles et d'une doyenne.

Activités proposées par le GPS

En début d'année scolaire, les membres du GPS se présentent aux nouveaux maîtres et exposent les activités qui seront proposées aux élèves.

Au 5^e degré

Les ADS et l'infirmière rencontrent chaque classe de 5^e dans le cadre d'une animation de 2 périodes. Elles évoquent avec les élèves leur arrivée à l'ESLM (accueil, intégration, climat et santé globale) et plus particulièrement les thèmes suivants : l'alimentation, le mouvement, le sommeil, l'estime de soi, la relation avec les autres, l'intégration dans les classes, le sentiment de bien-être ou de mal-être dans une nouvelle école et sur le chemin de l'école. Les questions en lien avec le stress, les bagarres et la gestion des devoirs sont également abordées.

Par ailleurs, une liste de personnes ressources appartenant au cadre familial ou au monde scolaire est établie avec les élèves (parents, maîtres en qui l'élève a confiance, médiateurs, infirmières, 144, etc.). Cette démarche a pour but de cibler avec les élèves les petits soucis de la vie scolaire et de trouver des pistes de réflexion voire des solutions.

Le GPS se présente à toutes les autres classes par le biais d'une animation d'une demi-période.

Prévention SIDA

La journée du 1^{er} décembre donne lieu à une sensibilisation auprès de tous les élèves (distribution de rubans rouges, stands, expo, action de parrainage Lotti Latrous).

Les élèves de 5^e profitent d'une animation de 2 périodes consacrée à la maladie et sont associés à l'action de solidarité conduite par l'Etablissement.

En 8^e, les élèves rencontrent des témoins du *Projet-Ecole Réalité de vie* dans le cadre d'un débat autour de la question du SIDA (modes de transmission, vivre avec, traitement, exclusion, stigmatisation,...).

Education sexuelle

Les animatrices de Profa interviennent en 6^e, 8^e et 9^e ainsi que dans les classes d'accueil (2 périodes).

Internet

Chaque année, *Action Innocence* intervient auprès des élèves de 5^e et des élèves fréquentant les classes d'accueil pour conduire une action de prévention autour des dangers de l'Internet et des risques liés à son utilisation (blog, chat, messagerie, sites, dépendance, etc...).

Une réflexion est en cours dans le but de travailler avec les maîtres d'informatique et poursuivre ce type de prévention dans toutes les classes.

Marche de l'Etablissement

Toutes les classes participent à une marche d'établissement empruntant un itinéraire tracé dans la plaine de l'Orbe (env. 1h30 de marche avec une petite collation servie à mi-parcours. Cette activité a pour but premier de permettre aux élèves de redécouvrir la marche, de créer des liens, de bouger... La prochaine édition de cette manifestation sera agrémentée de postes ludiques et la distance à parcourir sera plus importante.

Joutes

Les joutes de fin d'année donnent lieu à des actions de prévention sur les thèmes suivants : protection solaire, hydratation et alimentation.

Ventes organisées par les élèves à la récréation

Les élèves sont encouragés à recourir à des produits non cariogènes lors de la préparation des produits vendus à la récré.

Ressources

Le GPS a le souci de renouveler son matériel d'animation, d'offrir aux maîtres et aux élèves des ouvrages et de la documentation en lien avec les thématiques abordées.

Les échanges linguistiques

En septembre 2008, 22 élèves de l'Etablissement, accompagnés par deux enseignantes, se sont rendus à Stadthagen (D) pour un séjour d'une semaine. Auparavant, ils avaient accueilli leur correspondant à Yverdon-les-Bains. Ces deux séjours ont permis à nos élèves et à leurs hôtes de faire connaissance avec un autre système scolaire, un autre type d'école et de visiter une région. De plus, chaque participant a eu l'occasion ainsi de vivre quelques jours dans une famille hôte. L'ensemble de l'échange a coûté Frs 250 par élève. Chaque participant a profité d'une aide financière communale. Le Lycée Wilhelm Busch de Stadthagen se réjouit de poursuivre l'échange avec notre établissement.

Conseil des élèves

Le Conseil des élèves, qui regroupe les 51 délégués des classes, s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2008. Un comité composé d'un élève par degré prépare les séances qui se déroulent selon un ordre du jour réglementé : procès-verbal de la dernière assemblée, avancement des groupes de travail constitués, questions et propositions donnant lieu ou non à la mise sur pied d'un nouveau groupe de travail.

Pour la 7^e année consécutive, un groupe de travail émanant des élèves et coaché par des maîtres a organisé le bal annuel. Cette fête a malheureusement été gâchée par le comportement de certains élèves. Une nouvelle édition ne sera possible que lorsqu'un nouveau concept aura été défini.

Robotique

Durant la semaine choisie pour nos camps de ski, tous les élèves de 8^e année ont été initiés à la robotique, encadrés par des apprentis du CPNV et par quelques-uns de nos enseignants. Les élèves les plus motivés ont pris sur leur temps libre pour préparer le quatrième tournoi de robotique des écoliers organisé en mai à la Marive. Cette manifestation a rassemblé des équipes provenant des quatre établissements yverdonnois, de Grandson et d'Yvonand.

Les activités sportives

Les activités sportives ne sont pas en reste à l'ESLM : pour tous les élèves, camp de ski (nordique ou alpin) ou camp d'été, joutes sportives sous la forme d'une journée d'athlétisme et d'une journée de tournois de jeux, endurance ou cross ; pour les 5^e et 6^e : relais-nature ; les 7^e : coupe de football ; les 7^e et 8^e : gymnastique aux agrès, course d'orientation et finales cantonales d'athlétisme; les 9^e : joutes de Noël.

Le mentorat

Le succès du mentorat se confirme chaque année; 241 leçons à Frs 2.- ont été dispensées. Les élèves du CYT 6 sont à nouveau les plus demandeurs et ce sont les mathématiques et l'italien qui ont le plus de succès.

Les activités culturelles

Au cours de l'année et pour chaque degré sont organisés trois spectacles. Il s'agit, par la diversité et la qualité de l'offre (film, animation, conférence, musique, théâtre), de susciter l'intérêt des élèves et de provoquer une rencontre entre artistes et classes quand cela est possible. Ces activités sont financées par la Commune (Frs 16.50/élève) et par les parents (Frs 20.-/élève). Les élèves de 8^e et 9^e ont en outre la possibilité de se rendre avec leur maître à un spectacle en soirée choisi dans la saison yverdonnoise.

La responsable de ces activités travaille en collaboration étroite avec les Affaires culturelles, le Groupe Prévention Santé et ses collègues de l'ES F-B. de Felice assumant la même responsabilité.

Littérature

Quatre classes du CYT ont accueilli avec beaucoup de plaisir un auteur. Ces moments très riches et motivants pour les élèves sont soigneusement préparés par les maîtres et l'écrivain sollicité. Les quatre classes concernées ont reçu le même écrivain : Mme Susie Morgenstern (véritable coup de cœur !).

Ces rencontres ont lieu dans le cadre du *Salon du Livre* organisé à Yverdon-les-Bains chaque année par la Librairie Payot.

Le développement durable (DD)

L'Agenda 21 mis en place au sein de l'Etablissement dans le cadre d'un projet interdisciplinaire en 2005 (8^e et 9^e VSG, 130 élèves, 10 maîtres pour 2008-2009) se



poursuit selon le principe instauré en 2007 : les élèves choisissent la mesure qui les intéresse le plus. La plupart des mesures retenues sont celles qui ont été initiées lors des années précédentes et qui sont rééditées : parmi celles-ci, l'entretien et la gestion du jardin et des ruches, la gestion des déchets à l'école, la création et l'entretien de biotopes, la radio sur Internet, le campus DD, la création de courts-métrages et différentes activités en lien avec le DD (fabrication de savon, de jus de pommes, p. ex.). Une nouvelle mesure a vu le jour en 2008, à savoir la participation au projet international GLOBE (suivi d'un cours d'eau) couplée à la création d'éoliennes. L'Agenda 21 participe aussi à l'organisation de la marche d'établissement. Un maître de TMA collabore aux divers projets à hauteur d'une période par semaine pour les réalisations pratiques.

Les gros chantiers en cours sont les suivants : création d'une barrière artisanale autour du jardin, création d'un poulailler et d'un nichoir à insectes et construction de ruches. Les frais engendrés sont répartis entre la Commune et le compte Agenda 21 de l'Etablissement.

Les concours d'été

La remise des prix attribués aux lauréats des « travaux-concours de vacances » s'est déroulée le lundi 10 décembre dans le hall principal de l'Etablissement. Elle a été animée et commentée avec bonheur par le maître responsable, M. J.-L. Vial. Les élèves ont tous été récompensés par des bons d'achat. Ce projet est principalement parrainé par la Fondation Petitmaître.

Education à la citoyenneté

Parmi les événements qui ont été organisés pendant les cours d'éducation à la citoyenneté, nous retiendrons une visite de l'Hôtel de Ville organisée en collaboration avec le secrétariat communal, l'intervention interactive de Mme Vacheron à propos des Droits de l'Homme et d'Amnesty International, une rencontre avec deux membres du Conseil des Jeunes et une exposition organisée conjointement avec la Commission consultative Suisses-Immigrés d'Yverdon-les-Bains, manifestation appréciée tant par le public que par les élèves eux-mêmes. Par ailleurs, nous souhaiterions qu'à un moment de sa scolarité, chaque élève puisse se rendre à Berne au Palais fédéral.

